

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

**ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
YAOUNDÉ
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS**



**HIGHER TEACHER TRAINING
COLLEGE
DEPARTMENT OF FRENCH**

**ÉTUDE DES ADVERBES ÉVALUATIFS DANS
ELECTRE DE Jean GIRAUDOUX**

**Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur
de l'Enseignement Secondaire deuxième grade (Di.P.E.S.II)**

par

Bernadette MBEZELE

licenciée ès Lettres Modernes Françaises

sous la direction de :

Mme Rodolphine Sylvie WAMBA

Professeur

Année académique 2014 - 2015

À

- la mémoire de ma mère, MBEZELE OMGBA Rosalie,
- ma tante, ONANA OMGBA Christine,
- toute ma famille.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail, plus particulièrement :

- mon directeur de recherche, Pr. WAWBA Rodolphine Sylvie, pour avoir accepté de diriger mes travaux, pour son ouverture, sa patience et ses précieux conseils.

- tous les enseignants qui m'ont encadrée tout au long de notre formation à l'École Normale Supérieure de Yaoundé.

- mon encadreur de stage pratique, Mme ETOA Suzanne qui m'a beaucoup orientée dans mes recherches, pour sa disponibilité, ses conseils et ses encouragements.

- ma gratitude va également à l'endroit des camarades promotionnaires qui ont bien voulu partager leurs idées avec moi. J'avoue par-là que cet échange a été fructueux pour ce qu'il m'a permis de mieux cerner les contours du sujet.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : tableau des pourcentages des modalités énonciatives dans l'œuvre	23
Tableau 2 : tableau de pourcentages de la modalité d'énoncé dans l'œuvre	37
Tableau 3 : Tableau de pourcentage des modalités affectives, axiologiques et non-axiologiques	53

RÉSUMÉ

La subjectivité langagière se définit par la présence des traces du sujet parlant dans l'énoncé. Dans ce cas, plusieurs catégories grammaticales sont porteuses de subjectivité dans un énoncé. Parmi ces catégories on peut citer les adverbes. Ces adverbes (que l'on pourrait nommer adverbes évaluatifs), définissent en quelque sorte les prises de position du locuteur à l'égard de son énoncé et son regard par rapport au contenu de son discours. Le discours Giralducien dans *Electre* fait donc un usage remarquable de cette catégorie d'adverbes. Puisque l'adverbe a toujours été considéré comme un élément facultatif dans la phrase, nous nous sommes demandée si l'emploi de l'adverbe était décoratif dans l'énoncé. Nous sommes partie de l'hypothèse selon laquelle l'adverbe est un élément incontournable dans la construction d'un énoncé et par conséquent son emploi est récurrent. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons abordé une démarche énonciative selon l'approche de KERBRAT ORECCHIONI sur la subjectivité du langage, secondée par la démarche morphosyntaxique et distributionnaliste. L'intérêt étant de montrer leur valeur dans le schéma énonciatif.

Mots-clés : subjectivité, subjectivèmes, modus, modalité, implicite, modalisation, sous-entendu, présupposé, dictum, actes illocutoires.

ABSTRACT

When studying parts of speech, adverbs are considered as words that translate much the speaker's position in the content of his statement. Language subjectivity is the study of the speaker's presence in a statement and this is generally done through a deep analysis of the so called evaluative adverbs. We have noticed that the Giraldurian discourse in *Electre* is mostly made up of this category of adverbs. Given that the adverb has always been considered as an optional element in the sentence, we have tried to find out if its use in this book is just for decorative purposes. Our general hypothesis is that the adverb is an inescapable element in the building of a statement and therefore, its use is compulsory. We have verified this hypothesis using the KERBRAT ORECCHIONI theory on language subjectivity. We have also used the morphosyntactic and distributionalist approach, aiming at showing their value in a statement.

Key words: subjectivity, subjectivemes, modus, modality, implicit, modalisation, implied, presupposition, dictum, illocutories acts.



INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'adverbe est une classe grammaticale complexe dont l'analyse a connu bien des écueils au cours de ces dernières années. Cette complexité part du fait même des critères définitoires de cette classe. L'adverbe est ainsi considéré comme un mot invariable tout comme les conjonctions et les prépositions, pour reprendre WAGNER et PINCHON¹, ayant un caractère accessoire et facultatif, mais capable d'assumer une fonction dans un énoncé. Pour GREVISSE et GOOSSE: « *l'adverbe est un mot invariable dont le caractère accessoire et facultatif en langue lui permet de marquer, lorsqu' employé, des circonstances de l'action, circonstances qu'on peut bien circonscrire.* »². Cela nous amène à comprendre que l'adverbe est un mot dont l'emploi est supplémentaire et non essentiel dans la langue, mais lorsqu'il est employé, il permet de circonscrire une action ce qui lui confère une fonction. GREVISSE et GOOSSE pensent à cet effet que : « *l'adverbe est un mot invariable qui est apte à servir de complément à un verbe, à un adjectif, à un autre adverbe.* »³. Il se pose dès lors un problème de place et de fonction de l'adverbe dans un énoncé.

La classification des adverbes s'opère selon certaines grammaires, du point de vue sémantique. GREVISSE⁴ distingue sept espèces d'adverbes qui marquent:

- la manière : bien, mieux, mal, bon, mauvais, etc. ainsi qu'un grand nombre d'adverbes en -ment comme doucement, lentement...

- la quantité et l'intensité : assez, beaucoup, moins, si, tellement, très, etc. et bien des adverbes en -ment qui expriment la quantité, l'intensité à l'exemple de : abondamment, complètement, extrêmement...

- le temps : souvent, soudain, toujours, tout à coup, à jamais, encore, jamais, etc.

- le lieu : partout, près, ici, loin, dehors, dedans, alentour... et des locutions adverbiales comme au-dedans, ci-après, ci-contre, en arrière etc.

- l'affirmation : assurément, bien, oui, sans doute, si, précisément, vraiment, certainement, sûrement, etc.

- la négation : aucunement, nullement, jamais, rien, non (forme tonique), ne (forme atone), guère etc.

¹ WAGNER (R.L.), PINCHON (J.), *Grammaire du français classique et moderne*, Ed. Revue et corrigée, Hachette Supérieur, 1991, P.403.

² GREVISSE et GOOSSE, cité par MANDOU AYIWOUO (Faty-Maryam), *Etude de l'adverbe français dans Amsterdam de Yun Sun Limet : Essai d'analyse Guillaumienne*, mémoire de master, Université de Yaoundé I, 2007/2008, p. 9.

³ GREVISSE ET GOOSSE, Ibid.

⁴ GREVISSE (Maurice), *Précis de grammaire française*, 29^{ème} édition, DUCULOT, Paris, 1990, pp.212-214.

- le doute : apparemment, peut-être, probablement, sans doute, vraisemblablement, etc.

Cette classification rend négligeable sa valeur dans la phrase. Par conséquent, l'objet de notre travail sera de montrer que l'adverbe est porteur de la ténacité d'un discours, en ce sens qu'il est fortement expressif et impressif. Ces adverbes peuvent de temps en temps changer d'une catégorie à une autre, et dans ce sens, ils permettent de nuancer le discours.

La revue de la littérature concerne ce qui a été fait sur le sujet afin de montrer notre originalité, elle porte sur l'œuvre et sur le sujet. Certains chercheurs ont eu à travailler sur *Electre* dans le cadre d'une étude thématique du mythe et du personnage. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer : Julien Arthur NKOTO AKOA⁵ dans *Le mythe d'Electre dans Electre de Jean Giraudoux et Les Mouches de Jean Paul Sartre*, Gilbert ONGUENE ONGUENE⁶ dans *Etude du personnage Electre chez Jean Giraudoux*.

En ce qui concerne les adverbes, nous pouvons citer MANDOU AYIWOUO FATY-MARIAM⁷, dans son *Etude de l'adverbe français dans Amsterdam de Yun Sun Limet : Essai d'analyse Guillaumienne*. Elle se donne pour intérêt de comprendre les mécanismes qui régissent ou affectent la perception des adverbes. Il s'agit pour elle de montrer le caractère extensif de la catégorie adverbiale sur le plan du sens. Elle établit une classification morphologique, syntaxique et sémantique des adverbes. Elle démontre alors que l'adverbe fonctionne comme un après par rapport à l'incidence du verbe, de l'adjectif ou substantif. Les compléments de l'adverbe sont caractérisés par l'incidence externe du premier degré. L'adverbe fonctionne donc comme un élément périphérique à cause de son implication non directe au substantif sujet. Ce fonctionnement s'applique aux adverbes de manières, desquels s'opère le plus souvent une addition de la manière à la matière.

Nous avons aussi, *LES ADVERBES D'ARGUMENTATION une étude morphosyntaxique dans Mission terminée de Mongo Béti*, de Solange MEDJO ELIMBI, mémoire de maitrise, Université de Yaoundé I, 2002/2003. Elle part de l'importance de l'argumentation dans la vie courante car, pour convaincre notre auditoire, l'on a recours aux connecteurs, et parmi ceux-ci, elle s'est focalisée sur les adverbes. Elle veut montrer que l'argumentation peut avoir plusieurs éléments comme supports et que dans cette logique, les adverbes occupent une place de choix. Dans son analyse, elle traite d'une part les relations de

⁵ NKOTO AKOA (Julien Arthur), *Le mythe d'Electre dans Electre de Jean Giraudoux et Les mouches de Jean Paul Sartre*, Université de Yaoundé I-master 2004.

⁶ ONGUENE ONGUENE (Gilbert), *Etude du personnage Electre chez Jean Giraudoux*, Université de Yaoundé I-master 2005.

⁷MANDOU AYIWOUO FATY-MARIAM, op.cit.

concession, d'opposition et de conséquence, et d'autre part la comparaison, la gradation et la relation questions/réponses. Ainsi, elle adopte une démarche morphosyntaxique et distributionnaliste, et parvient à démontrer que les adverbes, outre leur statut sémantique, sont des espèces déterminantes dans l'orchestration du discours qu'ils permettent de structurer. L'adverbe dans une argumentation marque l'articulation du texte, en établissant sa cohérence interne et sa cohésion externe. Elle a aussi pu déceler des nuances sémantiques issues des subtilités de la langue française, dégagant l'originalité de l'œuvre. Les adverbes dans cette œuvre ont donc une valeur sémantique, logique, pragmatique et didactique.

En effet, notre sujet se veut spécifique en ce sens que nous mettons l'accent sur les adverbes évaluatifs dans *Electre* pour montrer comment ils permettent au locuteur de faire agir son interlocuteur. En d'autres termes, il s'agit de montrer le rôle de l'adverbe dans le schéma énonciatif. De plus, notre étude permettra de ressortir leur impact dans l'œuvre. C'est donc à dessein que notre thème s'intitule "*Étude des adverbes évaluatifs dans Electre de Jean Giraudoux.*"

Ainsi, les questions que nous nous sommes posées dans le cadre de ce travail sont les suivantes : l'emploi de l'adverbe est-il décoratif dans un énoncé ? Son effacement ne pourrait-il pas affecter le contenu de l'énoncé ? Autrement dit, pouvons-nous vraiment nous passer de l'usage des adverbes dans un discours ?

La réponse à ces questions mérite quelques hypothèses qui seront vérifiées dans ce travail. Une hypothèse suppose une réponse anticipée par rapport à un problème, réponse à laquelle on tirera des conséquences. C'est une suggestion qui permet de mettre sur pied un raisonnement mieux, une solution à priori sous-entendue par l'observation et l'expérience. Gilbert De LANDSHEERE la définit comme « *une affirmation provisoire concernant la relation entre deux ou plusieurs variables.* »⁸. L'hypothèse générale serait donc que l'adverbe est un élément incontournable dans la construction de l'énoncé, son emploi est par conséquent récurrent dans le discours.

Notre première hypothèse de recherche serait que les adverbes sont fortement connotatifs dans un énoncé, lorsque le sujet parlant emploie un adverbe, ce n'est pas un fait de hasard c'est par rapport à l'impression qu'il veut faire naître chez son interlocuteur. Comme deuxième hypothèse, un discours sans adverbes manque de sensation et de ton. La troisième serait que la

⁸ Landsheere (Gilbert de), *Introduction à la recherche en éducation*, 5^{ème} édition, Paris, Armand Collin-Bourrelier, 1982, p.12.

suppression d'un adverbe évaluatif dans une phrase, son déplacement ou sa substitution peut affecter son contenu sémantique et l'intention communicationnelle.

Electre est l'une des trois pièces dramatiques de Giraudoux. Publié en 1937, elle est divisée en deux Actes, le premier comporte treize scènes et le second en compte dix. Les deux Actes sont séparés par un Entracte, au cours duquel le jardinier vient commenter l'action et s'étendre sur un Lamento. En fait, il y'a exactement sept ans aujourd'hui qu'Agamemnon, roi d'Argos est mort, lorsque soudainement, apparaissent les Euménides en compagnie d'un étranger (Oreste, prince d'Argos et frère d'Electre, parti du palais pour des raisons qu'on ignore), pour annoncer le mariage entre Electre et le jardinier, sous l'ordre d'Egisthe, régent d'Argos. Egisthe tient absolument à éloigner Electre et Oreste de la famille royale car, ils sont ses ennemis redoutables qui peuvent à tout moment faire choir son plan machiavélique de s'accaparer du pouvoir. Sans doute pour Electre, ce sont Egisthe (son oncle) et Clytemnestre (sa mère), qui ont assassiné son père car, certainement, sa mère n'a jamais aimé son père, et ces deux sont amants. La haine qu'elle éprouve précisément envers sa mère la rend si vulnérable que c'est justement la présence de son frère qui lui donnera le courage d'affronter enfin ses ennemis.

L'étude des adverbes évaluatifs fait convoquer le concept d'énonciation qui est notre cadre théorique. Elle a pour fondateurs E. Benveniste, R. Jakobson, J.L. Austin, et J.R. Searle, et son objet est de dégager les éléments qui, dans les énoncés, peuvent être considérés comme les traces ou les empreintes des procès d'énonciation des sujets qui les ont produits, puis de donner leur organisation, leur fonctionnement et leur interaction. L'énonciation est l'acte de produire un énoncé. Selon Benveniste, c'est « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation.* ».⁹ C'est-à-dire que c'est la mise en branle de l'acte communicationnel par le sujet parlant.

L'énonciation peut aussi se définir comme étant « *le processus de production linguistique d'un énoncé par un individu donné, dans une situation de communication précise.* »¹⁰, l'énonciation s'oppose donc à l'énoncé, en ce sens qu'elle serait l'acte et l'énoncé son résultat.

Ainsi, parler ne se limiterait pas à un simple échange de paroles, à une transmission des informations décrivant le monde, c'est aussi agir, faire. Autrement dit, lorsque nous parlons,

⁹BENVENISTE, cité par CARMEN STEFANIA STOAEN, "Les théories de l'énonciation comme fondement de l'approche communicative", in Dialogos, N°8 (2003), pp.1-21, p.3 <http://théoriesénonciatives.pdf-STDU> free for non-commercial use, consulté le 24 avril 2015.

¹⁰ "Enonciation." Microsoft Encarta 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.

nous effectuons en même temps des actes soumis à des règles, lesquelles cherchent à modifier la situation ou les comportements du destinataire. Ces actes sont nommés par Austin comme étant des actes « *illocutoires* ». ¹¹ À travers ces actes, certains termes peuvent trahir la pensée de l'énonciateur : on les appelle des subjectivèmes, ce sont entre autres des déictiques, des termes évaluatifs et affectifs, qui relèvent de la subjectivité langagière. Car c'est à travers ces derniers que l'énonciateur s'identifie explicitement ou implicitement dans l'énoncé.

BENVENISTE, indique la nécessité de la prise en compte du sujet parlant dans un énoncé, pour lui « *c'est dans et par le langage [...] que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'ego.* ». ¹² C'est par là même que prend naissance le concept de subjectivité définie à travers le statut linguistique de la personne, de l'être.

Cette approche est bien plus dense en ce qui concerne le domaine de la subjectivité langagière, voilà pourquoi elle sera convoquée dans le cadre de ce travail.

Une lecture minutieuse d'*Electre* nous révèle un cadre déterminant dans l'emploi des adverbes évaluatifs. En effet, à l'issue des différentes lectures que nous en avons faites, nous avons pu relever un total de 700 (sept cent) occurrences diverses et variées.

Nous observons donc que ces différents types d'adverbes qui ont été recensés dans notre corpus n'ont pas la même fréquence d'emploi.

Notre travail se situe dans le domaine de la linguistique du discours. Nous convoquerons aussi dans cette analyse, la morphosyntaxe où la démarche est fondée sur l'observation méticuleuse des éléments grammaticaux qui nous intéressent. Ainsi, nous partirons d'un cheminement structural, et notre étude sera immanente, ce qui veut dire qu'elle sera fondée sur le corpus uniquement. Nous admettons la non autonomie du signe linguistique, O. Ducrot et T. Todorov, pensent à cet effet que :

Les opérations nécessaires à la détermination d'une unité présupposent que cette unité soit mise en rapport avec les autres et replacée à l'intérieur d'une organisation d'ensemble. (...) les éléments linguistiques n'ont aucune réalité indépendamment de leur réalité au tout.

¹¹Austin (J.L.), *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970, P. 19.

¹² BENVENISTE (E), *Problème de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974.

Considérant la relation de dépendance des adverbes évaluatifs avec leur environnement linguistique, nous aborderons la démarche suivante :

- l'assertion du fait (c'est-à-dire la présentation de son existence dans le corpus) ;
- la description et l'analyse des occurrences du point de vue de leur façon d'exprimer un jugement de valeur dans l'œuvre. Chaque adverbe évaluatif sera décrit dans son contexte avec les lois de fonctionnement ;
- l'illustration et l'interprétation des occurrences.

Afin d'examiner l'entourage des éléments, nous allons faire appel à la distribution. Le distributionnalisme est une tendance qui permet d'analyser les environnements morphosyntaxiques des morphèmes en relation, en soulignant leur impact sur la relation sémantique, car précisons que la place occupée par un élément étudié peut affecter le sens de la phrase dans laquelle il intervient.

La vérification de la distribution de certains éléments passe par un test de substitution, d'effacement, d'insertion, de collocation et de déplacement précieux à l'analyse syntaxique.

Ainsi, notre analyse ne saurait se déroger de ces travaux, mais au contraire ils nous ont fortement inspiré. Notre originalité réside du fait que nous nous proposons de montrer la participation de l'adverbe dans le processus énonciatif et sa fonction dans le discours.

Cette démarche nous amène à envisager un travail en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous élaborerons une approche théorique de la subjectivité langagière. Dans le second chapitre, il sera question d'étudier les adverbes évaluatifs comme marques de la subjectivité langagière à travers les modalités énonciatives. Le troisième chapitre sera intitulé la modalité d'énoncé et la mise en valeur des faits. Au quatrième chapitre, nous verrons les adverbes évaluatifs comme un discours axiologique imprimé à l'aide des adverbes, et le cinquième, et dernier chapitre portera sur les adverbes évaluatifs comme une stratégie discursive.

A decorative border resembling a scroll, with a vertical strip on the left and a horizontal strip at the bottom, both ending in small circular curls. The text is centered within this frame.

**CHAPITRE I : APPROCHE THÉORIQUE DE LA
SUBJECTIVITÉ LANGAGIÈRE**

Dans ce chapitre, il est question d'aborder théoriquement la subjectivité langagière. Nous allons présenter les éléments qui signalent la subjectivité dans un énoncé à savoir des procédés de subjectivité langagière et des catégories grammaticales. Avant de commencer présentons d'abord quelques approches de la théorie énonciative.

1- QUELQUES APPROCHES DE LA THEORIE ENONCIATIVE

L'étude de la langue au XX^{ème} siècle par certains linguistes, a toujours envisagée cette dernière comme un système de signes combinés par un ensemble de règles. Cette analyse a mis à l'écart l'aspect fonctionnel de la langue qui est lié à son utilisation et à ses utilisateurs. Or c'est cet aspect qui intéresse la linguistique moderne dont la théorie énonciative fait partie. Plusieurs approches ont donc été mises sur pied par ses instigateurs, parmi lesquels nous pouvons citer :

1.1-Emile Benveniste

Il est considéré comme l'un des pères fondateurs de cette théorie. Selon lui, la problématique de l'énonciation se résume en trois critères :

- L'organisation systématique de la langue
- Le fonctionnement de la langue
- L'appareil formel de la mise en fonctionnement de la langue

Il admet que le langage est un système de signes, mais en tant qu'un exercice individuel, cette dernière est au service de la communication. Le langage est à cet effet doublé d'un système de référence renvoyant au signe formel et d'un mode sémantique qui est celui du sens. Ce qui se réfère au signifié et au signifiant chez SAUSSURE. A ces deux niveaux, il ajoute le méta sémantique, c'est le lieu de la transformation de la langue en discours, et c'est ce niveau qui l'intéresse.

Pour BENVENISTE, le mécanisme d'énonciation ne se limite pas qu'à la production d'un énoncé, mais à l'appropriation de la langue. Cet acte d'énonciation requiert en plus de l'appropriation de la langue, l'implantation d'un allocutaire, et d'un référent. Il considère les indices de l'énonciation comme des « *signes vides* »¹³, n'ayant aucune signification en dehors du contexte d'énonciation. Ils sont les mêmes pour tous les locuteurs, mais c'est le contenu qui change. Les principaux indices de la subjectivité sont les pronoms personnels, les indicateurs de lieu et de temps. Il distingue ainsi l'énonciation historique, où la présence du

¹³ BENVENISTE (Emile), cité par STOEAN (Carmen Stefania), Op.cit., p.3.

locuteur est implicite, et l'énonciation discursive où tous ces indices de la subjectivité sont mobilisés, c'est l'instance du discours.

1.2- Oswald Ducrot et la polyphonie énonciative

Son postulat se résume au rapport entre signification de phrase, sens de l'énoncé, contexte situationnel et la théorie de la polyphonie énonciative. Il affirme que la phrase est « ... un être linguistique abstrait, identique à lui-même à travers ses diverses occurrences. »¹⁴.

La phrase serait donc une entité abstraite dont le sens est attribué par les éléments linguistiques qui la composent. L'énoncé est la concrétisation de la phrase à travers la situation d'énonciation. C'est le composant rhétorique qui attribue le sens à l'énoncé, par le traitement de signification. Le sens est la résultante de la signification du sens et de la situation d'énonciation c'est ce que DUCROT appelle « *la machinerie du sens.* »¹⁵.

En ce qui relève de la polyphonie, il rejette l'idée d'unicité du discours, il distingue les couples : locuteur/allocutaire et énonciateur/destinataire qui peuvent être les mêmes ou des individus différents. Le locuteur est celui qui parle, l'allocutaire celui à qui s'adresse le locuteur ; l'énonciateur est celui qui accomplit les actes illocutoires, tandis que le destinataire est le patient des actes.

Au cours de ses recherches, cette idée a évolué, le locuteur est l'être du monde et l'énonciateur l'entité dont la/les voix sont audible (s) dans l'énoncé.

1.3- Théorie Culiolienne

Il fonde sa théorie sur les opérations des sujets en situation d'énonciation. Sa démarche est métalinguistique et ses étapes consiste à :

- Se livrer à une description des langues diverses
- Dégager les propriétés des systèmes d'opérations linguistiques et en donner les hypothèses,
- Valider les hypothèses en revenant aux données d'observation tout en recommençant la démarche,
- Et enfin redéfinir et justifier l'appareil formel conduit pour l'élaboration du modèle, pour la génération des énoncés.

¹⁴DUCROT, cité par STOEAN (Carmen Stefania), op.cit. p.7.

¹⁵ Ibid. p.8.

Ainsi, c'est le cadre formel qui est assigné à l'activité langagière, mettant en œuvre un ensemble d'opérations effectuées grammaticalement par le sujet parlant dans le but de produire et de comprendre les énoncés et le déroulement de l'activité langagière. Les marques d'activité langagière présentes dans un énoncé se réfèrent souvent à des règles et opérations mentales, qui sont abstraites, de nature linguistique et épilinguistique, nécessaires et appropriées au sujet parlant pour le fonctionnement de sa compétence.

Les paramètres de la situation d'énonciation sont l'énonciateur et le Co-énonciateur sans lesquels il n'y aurait pas d'énonciation, ils participent de la production et de la reconnaissance des énoncés. Pour ce faire, plusieurs opérations sont convoquées :

Une opération logique, de choix de structure de l'énoncé (de la relation primitive) ; des opérations de référenciation grâce auxquelles les énoncés renvoient à la réalité extralinguistique considérée, des opérations de repérage qui donnent l'orientation référentielle de la relation primitive et des opérations de modalisation visant la manière dont le sujet se situe par rapport à son interlocuteur.¹⁶

Cette théorie a pour objectif la construction d'une grammaire opératoire qui régleme les opérations linguistiques réalisées par le sujet dans une situation d'énonciation, et ce à travers la grammaire de la reconnaissance et la grammaire de production.

1.4- Catherine Kerbrat Orecchioni et la subjectivité langagière

Ses travaux dans ce domaine se sont illustrés dans son ouvrage *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Collins, 1980.

Pour elle, l'énonciation ne peut être saisie comme acte qu'à travers les traces laissées par le locuteur dans son énoncé, et non au moment même de sa production. Elle affirme « *faute de pouvoir étudier directement l'acte de production, nous cherchons à identifier et à décrire les traces de l'acte dans le produit. C'est-à-dire les lieux d'inscription dans la trame énonciative des différents constituants du cadre énonciatif.* »¹⁷. C'est à travers l'énoncé que l'on étudie les indices de l'énonciateur. Elle dénote l'énonciation étendue qui mobilise les différents éléments du cadre énonciatif et l'énonciation restreinte mettant l'accent sur le locuteur. Cette énonciation convoque en dehors des déictiques, des catégories de l'affectif et de l'évaluatif dans le cadre de l'expression de la subjectivité. Elle pense que la problématique de l'énonciation c'est :

¹⁶DUCROT, cité par STOEAN (Carmen Stefania), op.cit., p.7

¹⁷ ORECCHIONI, cité par STOEAN op.cit., p.4.

La recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la distance énonciative)¹⁸

Ces procédés linguistiques encore appelés subjectivèmes sont des traces laissées par l'énonciateur lors de l'acte d'énonciation. Elle n'exclut pas l'existence des énoncés objectifs, elle affirme pourtant « ...toute séquence discursive porte la marque de son énonciateur, mais selon des modes et des degrés divers. »¹⁹. Elle poursuit en disant qu'il n'existe pas d'énoncés purement objectifs ou purement subjectifs, mais qu'on y trouve une part de chacune de ces instances dans un énoncé, il convient juste d'identifier, de différencier ou de graduer les divers modes de manifestations.

Au schéma de la communication de JAKOBSON, elle rajoute pour les pôles émetteurs et récepteurs les compétences linguistiques et paralinguistiques, ainsi que les compétences idéologiques et culturelles pour le décodage du message car, ils sont tour à tour émetteurs et récepteurs. Les déictiques ne sont donc pas les « *signes vides* » comme le pense Benveniste, leur sens demeure constant par rapport aux emplois, mais c'est le référent de ces unités qui varie.

Ces approches seront certes convoquées ici, mais il est convenu de noter que c'est celle de KERBRAT ORECCHIONI qui sera privilégiée. Dans le but de bien cadrer ce travail, il incombe d'établir une distinction entre subjectivité et objectivité.

2- DISTINCTION SUBJECTIVITÉ/OBJECTIVITÉ

La subjectivité suppose la présence explicite du sujet parlant dans un énoncé. C'est dans les années soixante sous la plume de BENVENISTE, qu'émerge le concept de subjectivité langagière. Elle se manifeste dans le langage, et par conséquent implique une valeur affective du contenu propositionnel car, elle dépend du locuteur. Dans cette perspective, RALUCA BALATCHI déclare « *une définition de la subjectivité en tant que concept général devrait renvoyer à la notion de sujet largo sensu, ayant trait à ses jugements et sentiments, se rapportant toujours au moi, à la conscience individuelle.* »²⁰ Ce qui nous amène à comprendre que la notion de subjectivité est intrinsèque au sujet parlant.

¹⁸ ORECCHIONI, cité par STOEAN (Op.cit.), p.4.

¹⁹ ORECCHIONI, cité par STOEAN ibid., p.5.

²⁰ RALUCA BALATCHI, "Les déictiques-les subjectivèmes ? " URL : <http://les-déictiques-subjectivèmes.pdf-STDUviewer> *Free for non-commercial use, pp.1-8, consulté le 02 juin 2015. p.23.

BALLY pense que la subjectivité est exprimée par le terme « *langage expressif* »²¹ car elle véhicule la pensée affective. Il estime que la subjectivité permet au locuteur de se poser comme sujet et d'utiliser la langue, voilà la définition qu'il en donne elle est « *la capacité du locuteur à se poser comme sujet.* »²². C'est donc le lieu de l'appropriation de la langue par le sujet parlant.

Le langage apparaît ici comme la possibilité de la subjectivité, car il offre à travers la langue un lexique varié, voilà pourquoi c'est dans le discours qu'il faut rechercher les traces de cette subjectivité. Ce qui nous conduit à établir une distinction entre discours subjectif et discours objectif.

Ainsi, un discours subjectif portera les marques explicites du locuteur, tandis que le discours objectif sera celui qui ne comportera pas les marques du sujet parlant. A cet effet, il n'y aurait plus de frontière étanche entre subjectivité et objectivité, car la subjectivité apparaît comme une donnée intrinsèque au locuteur, elle prend en compte le jugement personnel et affectif du locuteur, et le choix du lexique par le locuteur l'annonce déjà. Voici du reste la définition qui met au clair les nuances subjectifs/objectifs de MILNER, il suggère « *Nous disons qu'une expression est objective quand elle peut être bien comprise sans qu'on ait besoin nécessairement de prendre en considération la personne qui s'exprime ou les circonstances dans lesquelles elle s'exprime.* »²³. Etant donné que la subjectivité se manifeste à travers certains éléments linguistiques, nous allons voir quels sont les procédés de la subjectivité langagière.

3- LES PROCÉDÉS DE SUBJECTIVITÉ LANGAGIÈRE

Il est important dans cette sous partie de présenter les procédés de subjectivité langagière qui permettront d'analyser *Electre* de Jean GIRAUDOUX. Autrement dit, les éléments qui aideront à bien cerner le concept de subjectivité qui sera exploité dans notre travail. Pour ce faire, il sera nécessaire d'établir la distinction entre le modus et le dictum.

3.1- Distinction modus/dictum

Le modus et le dictum sont des composantes de la modalité. Pour Bally, la phrase qui est la matérialisation de la pensée est constituée de la représentation des faits (dictum), qui serait corrélative à la réaction du sujet parlant, à sa manifestation dans l'énoncé. Il affirme :

²¹ BALLY, cité par RACULA BALACHI, *ibid.*, p.2.

²² *Ibid.*

²³ MILNER, cité par BALATCHI *ibid.*

Transportons-nous maintenant sur le terrain du langage, et demandons-nous quelle est la forme la plus logique que puisse revêtir la communication de la pensée. C'est évidemment celle qui distingue nettement la représentation reçue par les sens, la mémoire ou l'imagination, et l'opération psychique que le sujet opère sur elle (...) La phrase explicite comprend donc deux parties : l'une est le corrélatif du procès qui constitue la représentation (p. ex. la pluie, une guérison); nous l'appellerons, à l'exemple des logiciens, le dictum.

L'autre contient la pièce maîtresse de la laquelle il n'y a pas de phrase, à savoir l'expression de la modalité, corrélatrice à l'opération du sujet pensant. Phrase, celle sans La modalité a pour expression logique et analytique un verbe modal (p. ex. croire, se réjouir, souhaiter), et son sujet, le sujet modal; tous deux constituent le modus, complémentaire du dictum.²⁴

Ainsi, le dictum renverrait à ce qui est dit et le modus à la manière de le dire. C'est dans le modus que réside toute la modalité, elle est « *l'âme de la phrase* ». Elle est l'expression même de la subjectivité langagière. Or, il ne s'agit pas d'affirmer que la distinction entre le dictum et le modus est assimilée à une opposition objectivité et subjectivité. Car, à travers le dictum, le sujet parlant atteste une prise de position par rapport à ses propos, ce dictum est relatif à la construction de son esprit. A cet effet, VION affirme que « *les choix lexicaux effectués, l'orientation donnée au discours et l'existence d'un investissement multimodal, au-delà des formes étroitement linguistiques, confèrent à ce dictum une dimension nécessairement subjective.* ».²⁵

Ces deux notions impliquent la présence de l'autre à travers les modalisateurs, ils sont donc complémentaires.

3.2- Les modalisateurs

Il s'agit des termes ou expressions qui indiquent la position de l'énonciateur ou du locuteur par rapport à la réalité. Pour FRANCK²⁶

Un modalisateur est une expression linguistique, un morphème, un procédé typographique, ou bien un phénomène prosodique, qui marque le degré d'adhésion du sujet de l'énonciation à l'égard du contenu des énoncés qu'il

²⁴BALLY cité par DESCLES (Jean-Pierre) et ZLATKA GUENTCHEVA, "Enonciateur, locuteur, médiateur dans l'activité dialogique", in Colloque international des Américanistes, Quito, Equateur, juillet 1997. p.1. <http://www.pdf-STDUviewer> consulté le 27 avril 2015.

²⁵ VION (Robert), "Dimensions énonciative, Discursive et Dialogique de la modalisation", in Estudioslinguísticos, Vol. 8, n°15, 2°sem 2007, P.193-224. Université de Provence. UMR 6057 Parole et Langage, p.6-7. <http://e-revista.unioeste.br/index.php/linguaseletras/article/download/1154/944>. Consulté le 28 avril 2015.

²⁶ FRANCK cité par SAFINAZ BÜYÜKGÜZEL, *Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur*, in « Synergies Turquie », n°4, 2011, p.139-151. <http://www.STDUviewer> Consulté le 27 avril 2015, p.134.

profère. Cette adhésion peut être forte, moyenne, faible, ou bien nulle dans le cas du rejet.

A cet effet, le modalisateur n'indique pas uniquement la présence du locuteur dans un énoncé, il marque aussi son attitude vis-à-vis de son énoncé et son degré d'adhésion par rapport à ce qu'il dit, car parler ne signifie pas seulement décrire le monde, c'est aussi l'évaluer, le déconstruire et le construire par rapport à notre perception de la réalité. Les modalisateurs marquent donc la subjectivité langagière dans un énoncé.

Cette subjectivité est matérialisée à travers le processus de modalisation et l'expression de la modalité donc nous allons établir la différence.

3.3- Modalité et modalisation

Le terme modalité est très complexe, car en tant que domaine de la subjectivité, il fait appel à plusieurs réalités linguistiques (modes grammaticaux, auxiliaires modaux, types de phrase, verbes modaux, adverbes modaux et autres). Cette notion est importante ici car, elle est la manifestation même de la subjectivité dans un énoncé. Mais il convient pour nous d'établir une distinction entre modalité et modalisation.

Tout comme l'énonciation et l'énoncé, « *La modalisation est conçue comme un processus de réaction à l'égard de l'énoncé alors que la modalité est conçue comme un résultat qui implique les traces de ce processus.* »²⁷. En d'autres termes, la modalisation est l'opération marquant la manifestation de l'attitude du sujet parlant dans un énoncé tandis que la modalité serait le résultat de cette attitude.

VION définit la modalité comme « *Une double énonciation provoquée par un dédoublement de la position énonciative du locuteur.* ».²⁸ Cette double énonciation est provoquée par la présence d'un terme modalisant dans le "dictum". Il prend l'exemple la phrase suivante :

- Pierre viendra **certainement** jeudi.

Il démontre qu'à travers cette phrase, le locuteur se fait construire deux positions énonciatives distinctes, l'énonciateur (E1) étant celui qui produit l'énoncé et l'énonciateur (E2) qui émet un commentaire réflexif portant sur l'énoncé ainsi qu'il suit :

- Énonciateur (E2) : commentaire réflexif : certainement- locuteur -Énonciateur (E1) :
Pierre viendra jeudi.

²⁷ VION, op.cit., p.134.

²⁸ Ibid., p.11.

Cette modalité suppose donc les univers de croyance dans lesquels le sujet inscrit ses propos. Bien que la modalité soit l'expression de la subjectivité, d'autres indices grammaticaux permettent d'attester sa présence dans le discours. Ce sont ces indices que nous allons étudier par la suite. Qu'en est-il du sujet modal et du support modal ?

3.4- Le sujet modal et le support modal

Nous allons présenter ici une distinction entre sujet modal et support modal.

Le terme sujet modal peut renvoyer au sujet du verbe modal dans la mesure où, dans le terme sujet modal y est inclus le mot sujet. WAGNER et PINCHON, définissent le terme sujet modal ainsi qu'il suit « *ce mot dénote la fonction assumée par le terme ou le membre qui confère à un verbe ses catégories de personne et éventuellement du genre.* »²⁹. Il est donc le support de l'action exprimée par le verbe. BALLY³⁰, donne l'exemple de la phrase suivante : « *je crois que tu mens* », où croire est le verbe modal, et « *tu mens* », le dictum.

PICAVEZ³¹ admet aussi cette idée en parlant de l'expression modale comme pour désigner grammaticalement le sujet du verbe modal. Il est, non pas le sujet d'énonciation, mais celui qui accompagne le verbe modal.

Pour MOUNGA,³² le support modal est « *la source des opérations de modalisation, responsable des jugements épistémiques et déontiques, des évaluations (sujet axiologique) [...] il exprime (ou on exprime à sa place) un point de vue sans qu'il n'y ait nécessairement parole de sa part.* ». Ce qui veut dire que le support modal renvoie non seulement à celui qui exprime l'attitude modale mais aussi, il est à l'origine de la modalisation, et peut être absent ou présent de l'énoncé qu'il modalise.

4. LES MARQUES DE LA SUBJECTIVITÉ DANS L'ÉNONCÉ

Ce sont les termes modalisant ou les indices de la subjectivité dans un énoncé. Avant de les présenter, il serait judicieux d'étudier en premier lieu les deux instances du discours qui sont l'énonciateur et le destinataire.

²⁹ WAGNER et PINCHON, cité par MOUNGA (Bauvarie), *Les Procédés de modalisation dans l'œuvre romanesque de Jules Verne : le cas de Michel Strogoff*, Université de Yaoundé, DEA-2007. file:///E:/m_procedes-modalisation-oeuvre-romanesque-jules-verne-michel-strogoff.html, consultée le 01 novembre 2014, p.18.

³⁰ BALLY, Ibid.

³¹ PICAVEZ, Ibid.

³² MEUNIER, Ibid.

4.1- L'énonciateur et le destinataire

Il s'agit du couple « *Je-Tu* », pour Emile BENVENISTE³³, « *Je désigne la personne qui énonce la présence instance du discours contenant " Je".* ». C'est celui qui parle, qui dit ou pourrait dire « *Je* ». Il est désigné par "émetteur" et à l'oral par "locuteur", il est toujours au singulier. Quant à « *Tu* », il désigne « *Celui que je pose comme l'individu à qui il s'adresse dans la présence instance du discours.* ». C'est l'actant à qui l'énonciateur dit ou pourrait dire « *tu* ». Il est "destinataire", "allocutaire" à l'oral, et "lecteur" à l'écrit.

Ces deux instances ne prennent valeur que dans le discours, où « *Je* » est le locuteur et « *Tu* » l'allocutaire, ils se réfèrent à l'instance de la personne. « *Je et tu* » se posent donc simultanément dans le dialogue car « *Je* » peut devenir « *Tu* » et vice versa. « *Il* » par contre désigne la non personne. L'auteur affirme à cet effet que « *les pronoms personnels sont le premier point d'appui pour cette mise au jour de la subjectivité.* »³⁴. car, ils attestent la présence du locuteur dans l'énoncé.

CHARAUDEAU³⁵ remarque pour ainsi dire que « *Je* » est le sujet qui produit l'acte de langage, et « *Tu* » est le sujet interlocuteur, qui ne se contente pas que de la réception du message, mais il l'interprète par rapport à son point de vue, sa connaissance des circonstances de discours.

En plus, il ajoute un dédoublement de « *Je* » et « *Tu* », dans le cas où « *Je* » se fera une image « *Je'* », car l'interprétation donnée par « *Tu'* » n'est pas celle qu'il s'était faite de son interlocuteur fabriqué « *Tu* », destinataire du départ. Il existerait donc pour lui quatre sujets d'énonciation et non deux à savoir : *Je* et *Tu*, puis *Je'* et *Tu'*.

KERBRAT-ORECCHIONI³⁶ admet l'interchangeabilité entre l'émetteur et le récepteur et le fait que ce dernier interprète le message. Mais pour cela, les deux instances doivent posséder les mêmes compétences linguistiques, et ajouté à cela les compétences culturelles et communicationnelles pour décoder le message car ils sont tour à tour émetteurs et récepteurs. Ce qui nous amène à comprendre que nous sommes là en face d'une situation d'énonciation.

Ce sont là les deux instances sans lesquelles il n'y aurait pas de situation d'énonciation. A présent nous allons étudier les déictiques.

³³ BENVENISTE (Emile) cité par STOEAN "Théories énonciatives" Op.cit p.40.

³⁴ BENVENISTE, Ibid. p40.

³⁵ CHARAUDEAU (Patrick), *LANGUE ET DISCOURS : Eléments de sémiolinguistique (Théorie et Pratique)*, Coll. Langue-Linguistique-Communication, Paris, Hachette, 1983 pp.36-41.

³⁶ KERBRAT ORECCHIONI, cité par STOEAN "Théories énonciatives" Op.cit. p.6.

4.2- Les déictiques

Selon le dictionnaire de linguistique, on appelle déictique : « tout élément linguistique qui, dans un énoncé, fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit au moment de l'énoncé (temps et aspect du verbe), au sujet parlant (modalisation) et aux participants à la communication. » Il s'agit des démonstratifs, des adverbes de temps, de lieu, des pronoms personnels, des articles etc. il s'agit de tout élément qui peut renseigner sur la situation d'énonciation. KERBRAT-ORECCHIONI³⁷, y ajoute les catégories évaluatives et affectives, et d'autres lexiques marquant la subjectivité du locuteur dans un énoncé. Les déictiques indiquent donc le rôle des actants de l'énoncé dans le procès d'énonciation et évidemment la situation spatio-temporelle du locuteur et de l'allocutaire. Parmi ces déictiques nous pouvons citer :

- Les pronoms : en conjugaison, les pronoms « *je* » et « *tu* » qui désignant respectivement le locuteur et l'allocutaire, se déclinent en « *nous* » et « *vous* » qui sont le pluriel de ces pronoms. Ils indiquent la personne (« *Il* » a une valeur anaphorique et se réfère aux objets du monde autres que les interlocuteurs) et ont des variantes casuelles telles que « *me* », « *te* », ou accentuées « *moi* » et « *toi* ».

Ces pronoms personnels correspondent aussi à des déterminants possessifs (mon, votre, ma, mes, nos, ton, ta, tes etc.), et les pronoms possessifs (le mien, le tien, le nôtre, le vôtre). Ils identifient les interlocuteurs comme des possesseurs ou marquent un processus. Les démonstratifs sont des indicateurs de la deixis comme : ceci. Ils marquent le geste de l'énonciateur (ceci) en combinant valeur déictique et sens lexical (cette) de manière directe ou par pronominalisation : celui-ci, celui-là.

- Autres déictiques : comme autres déictiques nous avons les adverbes employés comme complément circonstanciel indiquant l'espace proche ou lointain : ici/là, près/loin etc. ils marquent aussi le temps : aujourd'hui, maintenant, par référence à celui de l'énonciation.

Ces déictiques sont des circonstants et des actants de l'énonciation. Mais d'autres indicateurs montrent le degré d'implication de l'auteur dans ses propos à travers le jugement qu'il porte sur les éléments de son message, ce sont des subjectivèmes.

4.3- Les subjectivèmes

KERBRAT-ORECCHIONI, donne la définition suivante par rapport au terme subjectivème. Ce sont :

³⁷KERBRAT-ORECCHIONI cité par STOEAN op.cit.,p.42.

Tous les mots (substantifs, adjectifs, verbes, et adverbes) essentiellement qui ont un caractère subjectif, c'est-à-dire qui apportent une évaluation, un jugement affectif ou non du locuteur vis-à-vis de la "chose" dont il parle. L'évaluation peut porter sur l'objet dont il parle mais aussi sur l'énoncé lui-même. Tous ces mots ont donc en commun un subjectivème, ou si vous préférez un caractère subjectif.³⁸

Ce sont là les marques proprement dites de la subjectivité langagière, le lieu d'inscription de la subjectivité langagière permettant de passer de la langue au discours. Les mots ne font pas qu'interpréter le monde, ils revêtent d'une part de la subjectivité du sujet. Car dans un énoncé, le locuteur peut choisir entre un discours objectif, sans laisser les traces de sa présence, et un discours subjectif lorsque sa présence est explicite ou implicite. Certaines catégories sont considérées comme unités subjectives. Nous avons :

- Les adjectifs qualificatifs : contrairement aux adjectifs objectifs qui décrivent le monde à l'exemple des adjectifs de couleur et les adjectifs numériques cardinaux, les adjectifs subjectifs tels que : énorme, beau, laid etc., émettent un jugement de valeur du sujet d'énonciation, un degré d'affection. On peut avoir des non-axiologiques qui donnent une évaluation quantitative et qualitative de l'objet dénoté à l'instar de : grand, petit, faible, fort. Et des axiologiques qui ont un jugement positif ou négatif de l'objet dénoté (mauvais, bon, bien, mal etc.).

- Les verbes modaux : on distingue des verbes subjectifs occasionnels qui donnent un jugement lorsqu'ils sont employés à la première personne à l'exemple des verbes de sentiment comme aimer, apprécier, des verbes locutoires ou « déclaratifs » à l'exemple de demander, ordonner, et des verbes évaluatifs axiologiques portant sur l'objet et l'actant comme ricaner, servir, ainsi que des verbes modalisateurs ou des verbes locutoires d'une part dire, critiquer et d'opinion d'autre part comme imaginer etc.

Les adverbes modaux : encore appelés adverbes de phrase ou de modalisateur. Ce sont des adverbes tels que : apparemment, probablement, bien-sûr, bien entendu, sûrement. Ils peuvent se subdiviser en trois sous catégories, ceux qui vont dans le sens de la vérité comme peut-être, sans doute, incontestablement, vraisemblablement, sincèrement. D'autres évaluent du point de vue de la réalité à savoir : effectivement, réellement, vraiment et autres. Et les adverbes appréciatifs tels que : heureusement, malheureusement sans oublier les adverbes qui portent sur l'énonciation. Avant de poursuivre il convient pour nous de donner le fonctionnement des adverbes.

³⁸ ORECCHIONI, cité dans "La subjectivité dans le langage", op.cit., p.6.

- Fonctionnement morphosyntaxique de l'adverbe

L'adverbe est très complexe dans son fonctionnement, François ADOPO, lui confère la définition suivante « *l'adverbe est une classe de mot invariable qui peut jouer le rôle de complément d'un verbe, d'un adjectif, d'un autre adverbe ou d'une phrase.* ». ³⁹ Autrement dit, il apporte une information supplémentaire, ou complète le sens du mot ou de la phrase qu'il modifie. En voici quelques caractéristiques :

Du point de vue morphologique, l'adverbe est un élément invariable dans une phrase tout comme les prépositions, les conjonctions, il n'admet aucune marque. Il ne peut pas en d'autres termes varié ni en genre, ni en nombre.

Du point de vue syntaxique, l'adverbe entretient une relation unilatérale vis-à-vis d'un verbe, d'un adjectif, et non vis-à-vis d'un substantif. Mais par le phénomène de dérivation impropre, l'adverbe peut se post posé au substantif, en ce moment l'adverbe joue le rôle de l'adjectif.

Du point de vue distributionnel, il n'admet pas d'expansion à sa droite, il ne peut subordonner un autre élément, mais il est toujours à la dépendance d'un autre élément. L'analyse des cas particuliers se fera à travers le test de commutation, de permutation et de suppression.

Ce chapitre a été consacré pour montrer les éléments linguistiques et certains concepts qui sont représentatifs et porteurs de la subjectivité dans un énoncé. Ces éléments linguistiques indiquent la présence de l'auteur dans un énoncé, et orientent son discours d'un point de vue subjectif. Cette liste ne saurait être exhaustive, bien d'autres éléments entrent en jeu mais nous avons choisi ceux qui semblent un peu plus pertinents.

Le chapitre suivant va nous permettre de passer de la théorie à la pratique, c'est-à-dire voir comment ces éléments se déploient dans un énoncé. Notre objectif dans ce chapitre est de montrer si effectivement les adverbes évaluatifs peuvent permettre de comprendre le message que le locuteur veut adresser à son interlocuteur, et ce qu'il attend de lui en tant qu'indices de la subjectivité. Nous le ferons à travers l'étude de la modalité d'énonciation et des adverbes évaluatifs comme expression de la communication inter subjective.

³⁹ ADOPO (François), Et.alii. *Enseignement du français (1^{er} cycle du secondaire, 2^{ème} cycle du secondaire)*, premier volume, deuxième édition revue et corrigée, Agence de la Francophonie (ACCT), Paris, 1997. pp.120-124.

**CHAPITRE II : LA MODALITÉ ÉNONCIATIVE:
LES ADVERBES ÉVALUATIFS ET LA
COMMUNICATION INTERSUBJECTIVE**

La modalité énonciative est celle qui influe sur l'interlocuteur. Pour NOLKE⁴⁰

Par modalités d'énonciation, j'entends les éléments linguistiques qui portent sur le dire, pour reprendre une expression chère à beaucoup de linguistes. Ce sont les regards que le locuteur jette sur son activité énonciative.

Elle porte donc à cet effet, sur le modus et s'apparente aux modalités phrastiques. Il existe trois types de phrases qui sont les suivantes : l'assertion, l'interrogation, et l'injonction, selon le point de vue énonciatif qui montre que la structure de la phrase est associée à chacun des trois actes suivants : constater (asserter), questionner, ordonner. A cela, Dominique MAINGUENEAU⁴¹, ajoute une quatrième qui est l'exclamation, il atteste que : « l'exclamation fait appel à une grande diversité de structures [...] Il s'agit toujours d'exprimer un haut degré ». Mais dans notre travail nous allons nous attarder sur l'assertion, l'interrogation et l'injonction pour voir comment ces dernières sont fortement exprimées par les adverbes, et s'ils sont des marques de subjectivité langagière.

Il est à noter que ces différentes formes de modalités ont été au centre de multiples débats entre linguistes, car d'aucuns pensent que la modalité énonciative ne saurait être une marque d'intersubjectivité entre le locuteur et son allocutaire, à l'instar de (MERCIER-LECA 1998, VION 2001...). Prenons l'exemple de CHARAUDEAU,⁴² qui affirme :

La modalisation se compose d'un certain nombre d'actes énonciatifs de base qui correspondent à une position particulière -et donc à un comportement particulier- du locuteur dans son acte de locution. Ces actes de base seront appelés : Actes locutifs, et les spécifications de ces actes (sous-catégories) : Modalités énonciatives.

En d'autres termes, la modalité d'énonciation permet au locuteur de porter un jugement de valeur sur son énoncé. On se demande donc quel est leur fonctionnement.

1. FONCTIONNEMENT DES MODALITÉS ÉNONCIATIVES

Nous partons de l'idée de TAMASSONE⁴³, selon laquelle « l'exclamation ne constitue pas [...] un acte de langage, qui implique une relation particulière entre le locuteur et le destinataire. ». Car, elle ne fournit pas de caractéristiques morphologiques et syntaxiques, dit-il, nous permettant de distinguer les trois autres actes.

⁴⁰ NOLKE, cité par SAFINAZ BÜYÜKGÜZEL, op.cit., p.5.

⁴¹ MAINGUENEAU, cité par SAFINAZ op.cit., p.45.

⁴² CHARAUDEAU, cité par MOUNGA op.cit., p.22.

⁴³ TAMASSONE, cité par MOUNGA op.cit., p. 23.

Notre souci n'est pas de montrer comment les modalités énonciatives se déploient en tant que marques de la subjectivité, mais plutôt de voir de quelle manière certains adverbes expriment fortement cette modalité et si ces derniers font partie de la communication subjective. C'est pourquoi nous allons étudier les modalités assertives, interrogatives, et injonctives.

Dans notre corpus, nous avons ainsi relevé des occurrences des différents types de modalités suivantes :

Tableau 1 : tableau des pourcentages des modalités énonciatives dans l'œuvre

Modalités énonciatives	Occurrences	Pourcentages
L'assertion	234	33.43%
L'interrogation	55	7.86%
L'injonction	91	13%
Total des occurrences des modalités énonciatives		54.29%

Nous constatons qu'il y a une forte occurrence de l'assertion par rapport aux deux autres modalités.

2. LES ADVERBES ASSERTIFS

L'assertion contient divers moyens d'expressions permettant de dire ou d'affirmer un fait. Elle indique un jugement de vérité sur ce qui est dit par le locuteur, sur le contenu de l'énoncé. Pour SOUTET⁴⁴, « *ce contenu est donné comme vrai par son énonciateur, c'est-à-dire adéquat au référent qu'elle [la phrase assertive] vise à décrire.* ».

Il s'agit donc pour le locuteur de donner une information, une idée sur quelqu'un ou sur quelque chose en la présentant comme certaine. Cette information est par là soumise à l'appréciation de son interlocuteur, qui peut la juger vraie ou fausse. Elle est exprimée à l'aide des phrases de types déclaratifs, affirmatifs ou négatifs. L'assertion dépendrait alors du mode verbal. Selon MAIGUENEAU⁴⁵, l'assertion « *pose un état de choses comme vrai ou faux. D'un point de vue syntaxique, il s'agit d'énoncés qui comportent un sujet exprimé et dont le verbe porte des marqueurs de personne et de temps* ». Cette modalité est souvent portée par le verbe, dont il présente le procès comme un fait ou une hypothèse désirable, voulue, douteuse...

⁴⁴SOUTET, cité par MOUNGA op.cit., p. 24.

⁴⁵MAIGUENEAU, cité par SAFINAZ op.cit., p. 136.

Cependant, certaines classes d'adverbes comme les adverbes de manières, des adverbes de phrase sont susceptibles d'exprimer l'assertion. A cet effet, Andrée BORILLO⁴⁶ distingue ainsi les adverbes de phrase qui requièrent des questions/réponses totales, comme oui et non, des locutions figées telles que peut-être, bien sûr, et des adverbes morphologiquement caractérisés par le suffixe –ment à l'instar de effectivement, naturellement etc.

Dès lors, les occurrences relevées dans notre corpus portent sur les adverbes assertifs, voilà du moins quelques exemples :

(1) Curieuse façade !...elle est d'aplomb ?

-*Non*. p.09.

(2) *Non*. C'est celle de la chambre où Atrée, le premier roi d'Argos, tua les fils de son père. p.12.

(3) récitons-nous *oui* ou *non* ? p.16.

Ces exemples nous permettent de voir que les faits exprimés relèvent de l'affirmation ou de la négation, ce qui est représenté par des adverbes d'affirmation et de négation *oui* et *non* qui attestent de l'assertion des faits.

Par ailleurs, ces adverbes peuvent se ranger en trois sous catégories à savoir : les assertifs proprement dit ou l'affirmatif, les assertifs quantitatifs et les assertifs négatifs.

2.1- Les assertifs proprement dit ou les affirmatifs

Dans cette catégorie, le locuteur pose les énoncés comme vrais, ou requiert la validation de son interlocuteur, ces énoncés représentent l'assertion absolue. LE GOFFIC⁴⁷, pense ainsi, qu'avec l'assertion « *je veux te convaincre de la vérité de P ; je veux que tu reconnaisse mon intention de te convaincre.* ». Dans notre corpus nous pouvons le voir à travers les phrases suivantes :

(4) Ces trois vertus comportent le seul élément *vraiment* fatal à l'humanité, l'acharnement. p.24.

(5) Et ce qui est *vrai* pour les hérissons, c'est *vrai* pour les autres espèces. p.37.

(6) *Si !* Lui le pense. Lui le dit. p.41.

(7) *Oui, oui*, qu'elles recommencent. p.60.

⁴⁶Mme BORILLO (Andrée), " Les adverbes et la modalisation de l'assertion," in Langue française, n°30, 1973, Lexique et grammaire, p.74-89.. <http://www.persée.org>. Consulté le 22 avril 2015. p.75.

⁴⁷ LE GOFFIC, cité par MOUNGA op.cit., p. 24.

(8) Mon devoir est *sûrement* l'ennemi mortel du vôtre. p.145.

(9) *Oui*. Comme la faim chez les pauvres. p.45.

Notre corpus présente un éventail des adverbes assertifs, à travers ces exemples le locuteur montre que les faits sont approuvés, les phrases (5), (6), (7), (9) présentent une assertion absolue, cette assertion est appuyée en (6), (7) par des verbes locutifs « penser », recommencer ». Les exemples (4), (8) montrent que les énoncés sont vrais.

L'adverbe « bien » est aussi susceptible d'intégrer le seuil des adverbes assertifs. ROBERT MARTIN⁴⁸ dans son article, "Pour une approche vériconditionnelle de l'adverbe bien", réalise qu'à travers sa transposition sur « l'axe du dicto », la plénitude de vérité obtenue caractérise l'adverbe "bien" comme un adverbe de confirmation. Nous allons l'illustrer dans les exemples suivants :

(10) Je voudrais *bien* savoir quel goût ils avaient. p.12.

(11) Je suis *bien* de votre avis. p.24.

(12) O mon amour chéri, tu as *bien* compris, n'est-ce pas ? p.102.

(13) Je suis *bien* convaincu. p.137.

(14) Et Clytemnestre ne le lâchait pas, une mousse à ses lèvres, et Agamemnon voulait *bien* mourir, mais pas que cette femme crachât sur son visage, sur sa barbe. p.172.

Dans les phrases, (11), (13) il s'agit effectivement de la confirmation des faits, car, le posé étant respectivement : je suis de votre avis et je suis convaincu. Les phrases (10), (14), présentent une valeur inférentielle, car l'idée est incontestablement vérifiée et évidente, dans l'exemple (10) le locuteur ne connaît pas le goût des cœurs dont il est question ici, mais en (14) il est vrai qu'Agamemnon voulait mourir mais pas de cette manière, que cela émane de sa femme. Et à la phrase (12) la confirmation est au préalable donnée, et l'interrogation la mise en doute de ce qui est au préalable confirmé. Ces assertions sont renforcées par des verbes modaux tels que : vouloir, savoir, comprendre, convaincre.

Notre but ici n'était pas de présenter la théorie de BORILLO, mais de voir grâce à elle comment, « bien » opère dans le domaine de l'assertion, nous allons donc continuer avec les assertifs quantitatifs.

⁴⁸ ROBERT MARTIN, "Pour une approche vériconditionnelle de l'adverbe bien", in "Langue française". N°88, 1990, Classification des adverbes, pp.80-89. <http://www.persée.org>. Consulté le 16 avril 2015.p.84.

2.2- Les assertifs quantitatifs

BORILLO⁴⁹, montre que certains adverbes comme : absolument, tout à fait, sont des quantitatifs assertifs en terme de degré comme dans les exemples :

(15) C'est *tout à fait* un palais de veuve. p.10.

(16) *Absolument*... pourquoi chéri ? p.24.

Ces deux exemples prouvent en (15), la connaissance des faits, leur approbation, et en (16), l'assertion absolue mais qui est remise en cause par l'interrogation qui suit, dans le but de connaître les causes du fait dont il est question dans l'énoncé.

Aussi l'adverbe « bien », peut être dans certains cas utilisé comme un quantificateur, à cet effet on peut le substituer à l'adverbe « très ». ROBERT MARTIN⁵⁰, pense ainsi : « *quand bien intensifie un prédicat adjectif ou adverbial, il alterne avec très.* », c'est donc un intensificateur pour les adjectifs et les adverbes, mais il est aussi des cas où ces deux adverbes ne peuvent pas être substituables, nous allons l'illustrer à travers les exemples suivants :

(17) C'était *bien* moins relevé comme discussion. p.46.

(18) ...Mais si l'épée comme cela tuait ta sœur, nous serions *bien* tranquilles ! p.86.

(19) Elle n'est plus *bien* loin. p.99.

La phrase (17) nous fait savoir que « bien » n'est pas substituable à « très », on ne pourrait dire :

*C'était *très* moins relevé comme discussion.

Car, l'adverbe « moins » exprime déjà une idée de plénitude en matière de quantification, « bien » intensifie juste les faits. Mais il s'agit de confirmation car, il y a bel et bien eu discussion malgré le fait qu'elle ne satisfasse pas les attentes des interlocuteurs.

A travers les deux autres exemples, on voit que l'on peut substituer « bien » à l'adverbe « très », on pourrait alors dire :

- ... Mais si l'épée comme cela tuait ta sœur, nous serions *très* tranquilles !
- Elle n'est plus *très* loin.

Il marque donc l'intensité de ce qui est dit comme vrai, le fait est certes confirmé, mais jusqu'à quel niveau peut-on le valider ? C'est l'idée qui est évoquée ici. A présent nous allons examiner le pôle négatif de la modalité à travers les adverbes de négation, considérés comme des assertifs négatifs.

⁴⁹BORILLO, op.cit.p.88

⁵⁰ROBERT MARTIN op.cit., p.82.

3.3- Les assertifs négatifs

Les adverbes de négation expriment le pôle négatif de la modalité. Selon GREVISSE, « *la négation pure s'exprime par non, forme tonique, et par ne, forme atone.* »⁵¹, mais d'autres locutions et adverbes en –ment servent aussi à exprimer la négation comme : aucunement, pas du tout, nullement etc. Notre corpus présente un grand nombre d'adverbes négatifs. On peut citer :

(20) *Pas du tout.* Il y a fleur et fleur. p.13.

(21) *Non.* Je *ne* cherche *plus*. p.79.

(22) Elles ont ceci d'extrahumain, de divin qu'elles sont un travail en gros, *nullement* ajusté... p.32.

(23) Il *ne* l'a *jamais* vue. p.68.

(24) Elle *ne* fait *rien*. Elle *ne* dit *rien*. p.22.

(25) Je *ne* comprends *pas*. p.22.

(26) Le pêcheur *n'*aura *plus* qu'à passer. p.25.

(27) D'une source que la canicule *ne* tarit *point*, s'écoule entre les buis et les platanes le ruisseau dont j'ai dérivé deux rigoles, l'une sur la prairie, l'autre taillée en plein roc. p. 57.

(28) *Ni* toi *ni* moi n'avons pleuré ce jour-là. p.123.

Dans ce contexte, nous voyons plusieurs manières d'exprimer l'assertion négative par des adverbes tout court, non, ne...plus, ne...jamais, ne...pas, ne... rien, ne...point, ni, et la distribution n'est pas la même. Tandis que les adverbes et locutions adverbiales comme pas du tout, non, peuvent être employés seuls dans une phrase, la forme atone de la négation exprimée par « ne », ne peut être employée que dans une phrase. La négation sert donc à nier les faits ou à réfuter une assertion, comme le pense BALLY, « *la négation exprime une notion modale : le refus d'asserter.* »⁵²

Des formes, autres que celles suscitées, servent aussi à exprimer l'assertion négative. Nous avons dans ce cas des termes comme ne...guère, ne...que, pas, non pas, rien, rien...que, le « ne » explétif et « ne » employé seul, cependant, les formes toniques peuvent être renforcées par « que ». C'est ainsi qu'on peut le voir dans les exemples suivants :

(29) Ce *n'est pas que* je déteste les femmes, je déteste ma mère. p.73.

(30) Je *ne* connais *guère* les êtres, reine mais je connais les raisons. p.58.

⁵¹ GREVISSE (Maurice), *Précis de grammaire française*, 29^{ème} édition, DUCULOT, Paris, 1990, p.220.

⁵² "La modalité assertive : "faits énonciatifs", <http://www.google.fr>. p.18.

(31) A jeun, on *n'*entend *que* moi... p.62.

(32) tu étais une nourrice, *pas* une mère. p.61.

(33) Car j'ai passé ce matin ma maison à la chaux de manière qu'aucune trace n'y demeure des mulots et des serpillères, et de cela mes ongles sont sortis, *non pas* noirs, comme vous savez si bien le dire, mais lunés de blanc. p.57.

(34) *Rien. Rien que* je sache. p.27.

(35) Ne les écoutez pas étranger. On *ne* sait qui elles sont. p.15.

Il s'agit toujours à ce niveau de réfuter un fait existant, et ces différentes formes de négations servent à nuancer les propos du locuteur, selon le sens où il veut orienter son discours. BERRENDONNER affirme à cet effet que « *l'assertion négative n'a d'autre sens que d'asserter un contenu négatif sans rien supposer de particulier sur l'opinion antérieure reçue au sujet de p.* »⁵³. C'est donc une manière pour le locuteur d'affirmer un fait négatif, une affirmation d'une proposition négative.

Après avoir étudié les adverbes de négation, nous avons pu voir que ces adverbes expriment la négation à tous les niveaux, de la manière atténuée à la manière la plus forte, à travers la forme tonique et les formes atones, ainsi que des locutions et des adverbes à valeur négative. Ils servent donc à asserter un contenu négatif, et à nuancer cette assertion négative. Dès lors, l'assertion n'est pas la seule modalité énonciative exprimée par les adverbes, nous en avons d'autres telles que l'interrogation et l'injonction que nous allons à présent étudier.

3. L'INTERROGATION ET L'INJONCTION

L'interrogation et l'injonction sont des composantes de la modalité d'énonciation dont nous allons vérifier l'emploi dans notre corpus ainsi que leur expressivité.

3.1-L'INTERROGATION

L'interrogation fait appel à une véritable situation de communication, car elle se rencontre dans des situations d'interlocution, elle convoque donc les deux pôles de l'énonciation qui sont l'émetteur et le récepteur. L'un ou l'autre se trouvant en quête d'une information donc seul détient ou pas son allocutaire. Elle renvoie à l'acte de questionner et s'identifie parfois par un point d'interrogation. MOUNGA⁵⁴, fait voir qu'interroger :

⁵³ La modalité assertive : faits énonciatifs (Op.cit) p.18.

⁵⁴MOUNGA, cité par CULIOLI op.cit. p.28.

C'est parcourir, de façon abstraite, les valeurs imaginables sans pouvoir en distinguer une qui soit valide. Le recours (réel ou fictif) à autrui fournit la représentation d'une issue à parcours.

La réponse à une question posée peut donc permettre de déterminer le type d'interrogation auquel nous avons recours ou sa portée. On distingue : l'interrogation totale et l'interrogation partielle.

3.1.1- L'interrogation totale

L'interrogation totale porte sur l'énoncé toute entière. Elle requiert une réponse qui peut être donnée par des adverbes d'assertion encore appelés mots phrases. C'est une sorte d'échange questions/réponses. TAMASSONE⁵⁵, pense à propos que « *l'information que le locuteur veut obtenir est un fait dont il ignore s'il est vrai ou faux, une réalité dont il veut savoir si elle peut être affirmée ou niée.* ».

A cet effet, les réponses attendues peuvent être positives ou négatives, exprimées par des adverbes suivants : oui, non, jamais, pas du tout ou si. Nous avons :

(36) *Oui...*il te ressemble. p.68.

(37) *Non.* C'est pour vous dire qu'on leur avait donné une petite louve. p.39.

(38)*Jamais.* Ce serait un fratricide. p.86.

(39) *Pas du tout.* Tu as voulu que je sois femme. p.77.

(40) *Si.* Mais il n'est plus celui qui les a trompés. 146.

Ces réponses nous permettent de voir qu'à travers les adverbes, nous pouvons apporter une réponse à une question posée par un interlocuteur à la recherche d'une information d'une manière positive ou négative. Car, l'interlocuteur se trouve ici dans une position d'incertitude, et le type d'adverbe employé nous sert à déterminer si l'information est affirmée ou niée, sans toutefois donner des explications à l'avance.

Mais il existe des manières par lesquelles nous pouvons formuler l'interrogation totale, à partir des locutions figées à l'instar de : est-ce que, ou alors l'inversion du sujet avec le pronom. Dans notre corpus, nous avons les adverbes interrogatifs ne servent pas à introduire une interrogation totale. Citons :

(41) *Pourquoi ?...* Je lui cire ses chaussures. *Pourquoi ?...* Je lui filtre son café. *Pourquoi ?...Pourquoi ?* Je lui brosse ses pellicules. *Pourquoi ?...* p.130.

⁵⁵TAMASSONE cité par MOUNGA Op.cit. p 29.

(42) O chéri, le jour approche, et je l'ai eu une heure à peine, et *combien* de temps encore va-t-il consentir à croire que je suis somnambule, et qu'il est moins dangereux de me laisser errer dans les bosquets que sur les toits ? p.104.

(43) *Comment* cela vous est-il arrivé, Egisthe ? p.136.

Les questions ci-dessus montrent bien qu'il ne peut s'agir d'une interrogation totale. Car, on ne peut répondre par oui ou non. Par exemple à la question de savoir ce qui est arrivé à Egisthe, on peut répondre en disant que c'est parce qu'il a été maladroit. Ces adverbes marquent un autre type d'interrogation encore appelé interrogation partielle.

3.1.2- L'interrogation partielle

Pour SOUTET⁵⁶,

L'interrogation partielle porte sur l'un des constituants de la phrase : du point de vue morphologique, elle requiert l'utilisation d'un pronom -qui, que, quoi, lequel et son paradigme-, d'un déterminant-quel et son paradigme- ou d'un adverbe -comment, où, pourquoi, combien.

Elle porte donc comme son nom l'indique à un élément de l'énoncé, mais elle ne requiert pas une réponse par oui ou non, mais plutôt des explications. Nous pouvons le voir dans notre corpus à travers les exemples suivants :

(44) Pourquoi me refuses-tu ce nom comme on refuse une clef ? p.126.

(45) Comment cela s'appelle-t-il, quand le jour se lève comme aujourd'hui, et que tout est gâché, que tout est saccagé, et que l'air pourtant se respire, et qu'on a tout perdu, que la ville brûle, que les innocents s'entretuent, mais que les coupables agonisent, dans un coin du jour qui se lève ? p.179.

Ici, on peut apporter divers éléments de réponse à ces différentes questions, la réponse n'est pas figée. Ainsi, il existe deux natures d'interrogations à savoir : l'interrogation directe et l'interrogation indirecte, qui sont aussi marquées par les adverbes interrogatifs.

3.1.3- L'interrogation directe

L'interrogation directe est celle qui se termine par un point d'interrogation et nécessite une réponse à l'immédiat. Elle est repérable dans notre corpus à partir des exemples suivants :

(46) *Pourquoi* les hais-tu? p.73.

(47) Alors, *pourquoi* parlez-vous tous deux ? p.84.

⁵⁶SOUTET, cité par MOUNGA op.cit. p.31.

Ce type d'interrogation s'adresse uniquement au récepteur qui est disponible à nous donner une réponse satisfaisante ou pas. Mais lorsque le locuteur pose une question qui ne nécessite pas une réponse à l'immédiat, on parle de question rhétorique. Le locuteur à travers ces adverbess s'interroge sur la cause des événements qui sont en train de se dérouler. Ce qui n'est pas le cas dans l'interrogation indirecte. Une interrogation directe peut être à la fois totale et partielle, dans le cas où elle requiert une réponse totale, suivit des explications.

3.1.4- L'interrogation indirecte

L'interrogation indirecte ne se termine pas par un point d'interrogation et ne requiert pas toujours une réponse à l'immédiat. Elle s'apparente le plus souvent à la question rhétorique, elle peut alors s'adressée à soi-même ou à un récepteur éventuel. Exemples :

(48) Les habitants de la ville disent alors que le palais pleure. Et que le corps de gauche est en marbre d'Argos, lequel sans qu'on ait jamais su *pourquoi*, s'ensoleille soudain, même la nuit. p.10.

(49) Je me demande même si, tu ne l'as *jamais* embrassée. p.112.

Ici, le locuteur s'interroge sur un certain nombre d'événements dont il n'attend aucune réponse à l'instant. Un interlocuteur bien disposé peut cependant lui répondre, mais cela n'est dans le but de soulager la conscience de son locuteur ou lui-même peut se forger certains éléments de réponse pour se libérer.

L'interrogation accorde donc une très grande importance à son interlocuteur, mais elle n'est pas la seule modalité d'énonciation exprimée par les adverbess modaux, il y a aussi l'injonction qui peut être exprimée par ces adverbess.

3.2 L'INJONCTION

A travers l'injonction, le locuteur impose à son interlocuteur une action, tout en se conduisant en maître absolu. L'interlocuteur est donc supposé avoir pour acquis la compétence requise pour l'exécution de l'action demandée, sous peine de sanction. CHARAUDEAU donne à propos cette explication : « *L'INJONCTIF qui dit que le rapport JE-TU est "comminatoire", donnant au JEé un statut d'"autorité absolu", et au TUD un statut de "soumission".* ».⁵⁷(JEé étant l'émetteur et le TUD, le récepteur).

⁵⁷ CHARAUDEAU (Patrick), Op.cit., p.60.

A cet effet, le locuteur est en droit d'exercer une influence positive ou négative sur son interlocuteur, tandis que ce dernier le doit à l'obéissance.

Explicitement, l'injonction se matérialise par la forme impérative comme *taisez-vous*, verbes ou périphrases à la première personne, des mots à intonation injonctive.

Mais implicitement, l'injonction peut être dissimulée sous une interrogation, ou sous d'autres modalités à l'exemple de l'exigence, la demande, le désir, la négation, c'est ce dernier que nous allons illustrer :

(50) *Pas* avec un roi d'autre ville, j'espère ? p.42.

(51) Alors *ne t'obstine pas*.p.55.

(52) *Assez* de querelles ! p.56.

Le premier exemple marque une interdiction par la forme négative « pas », l'interrogation s'avère ici comme une mise en garde de cette interdiction sous peine de sanction. Il s'agit de la même interdiction dans l'exemple (51). Dans l'exemple (52), l'adverbe d'intensité « assez » marque un rappel à l'ordre, le point d'exclamation de la fin traduit l'exaspération. Ces injonctions sont renforcées explicitement par l'impératif.

Nous venons de voir que les adverbes modaux sont de véritables indices qui établissent le contact entre le locuteur et son interlocuteur à travers la modalité d'énonciation. Car les modalités énonciatives définissent le type de communication existant entre le locuteur et son interlocuteur. Par l'interrogation, le locuteur est à la quête d'une information, l'assertion marque la véracité des propos, la négation nie l'existence des faits et enfin l'injonction marque l'autorité. Ce qui prouve bien que les adverbes modaux sont d'une grande importance dans un énoncé car, ils servent à ce que l'interlocuteur soit confiant sur le type de conversation à aborder.

Ces modalités visent l'implication et la considération de l'allocutaire. Elles sont l'expression de l'interaction discursive entre le locuteur et son allocutaire, que nous allons vérifier par la suite.

4. MODALITÉS ÉNONCIATIVES ET INTERACTION DISCURSIVE

Les modalités d'énonciation convoquent l'attitude de l'interlocuteur, selon CHARAUDEAU⁵⁸, elles prennent en compte le comportement particulier du locuteur, qui est à l'origine de plusieurs actes « locutifs » ou actes de paroles. Ces actes de paroles se résument en trois autres actes qui sont : les actes allocutifs, les actes délocutifs et les actes élocutifs. Ces

⁵⁸CHARAUDEAU op.cit. p.60-64

derniers relèvent de l'intertextualité, c'est-à-dire de la présence dans un texte d'un univers de discours, qui n'est pas celui du locuteur. Ils font référence au discours rapporté et au discours allusif. C'est pourquoi nous allons uniquement nous intéresser aux deux autres.

4.1- Les actes allocutifs

C'est dans les actes allocutifs que l'on retrouve donc l'injonction et l'interrogation. Car ces actes comportent les traces explicites du destinataire, et ils sont en même temps révélateurs de l'attitude du locuteur. Dans les exemples suivants :

(53) Ne m'interromps pas, chérie, surtout pour dire la même chose... p.23.

(54) Pourquoi dans ce retrait ? p.14.

Ces énoncés relèvent donc d'un côté l'autorité du locuteur sur son interlocuteur et l'obéissance de ce dernier. Et de l'autre côté la demande du locuteur envers son interlocuteur, qui attend par la suite une réponse de celui-ci.

4.2- Les actes délocutifs

Aussi c'est à travers les actes délocutifs que s'exprime l'assertion, car ils sont centrés sur le propos de l'énoncé, ils disent quelque chose sur l'énoncé. Par exemple dans la phrase suivante :

(55) Oui, elle coupe le fer. p.81.

De toute évidence, ils disent si les propos sont vrais ou faux. C'est dans ce sens que notre corpus est parcouru d'échanges questions/réponses dans le but de vérifier cette véracité, comme dans les exemples suivants :

(56) Que tu m'aimes ?

- Oui. p.83.

(57) Que tu la respectes ?

- Oui. p.83.

Ces actes sont mis en évidence par les adverbes évaluatifs, mais il est à noter que les modalités d'énonciation sont différentes des modalités d'énoncé que nous allons étudier actuellement. Car pour CHARAUDEAU⁵⁹, il s'agit des procédés de modalisation, et tous ces procédés ont les modalités y afférentes. Il convient donc pour nous d'établir avant tout une distinction entre modalités énonciatives et modalités d'énonciations.

⁵⁹CHARAUDEAU op.cit p.60.

5. DISTINCTION ENTRE MODALITÉ D'ÉNONCIATION ET MODALITÉ D'ÉNONCÉ

Ces deux notions ont souvent prêté à confusion, c'est pourquoi nous allons nous employer à établir une différence entre eux.

- Modalités d'énonciation : considérée comme un processus interpersonnel, la modalité d'énonciation s'exerce sur l'interlocuteur. MEUNIER pense à propos que dans une phrase, ces deux modalités peuvent souvent se présenter ensemble, par ailleurs il dit qu'« *une phrase ne peut recevoir qu'une seule modalité d'énonciation, alors qu'elle peut présenter plusieurs modalités d'énoncé combinées.* »⁶⁰. Ce qui nous amène à comprendre que la modalité d'énonciation se rapporte au « dire ».

Voilà pourquoi SAFINAZ⁶¹, affirme « *si les modalités d'énonciation portent sur le dire, les modalités d'énoncé portent sur le dit.* ».

Cette modalité marque la relation entre le locuteur et son interlocuteur, elle a souvent été revendiquée à la fois par la syntaxe et l'énonciation. Car elle s'occupe des contenus assertifs, interrogatifs, injonctifs et négatifs, qui ne sont en réalité que les types de phrase.

- Modalités d'énoncés : elles traduisent l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il énonce, c'est celles qui renvoient au contenu de l'énoncé. Elles vont au-delà des modalités d'énonciation pour en donner une interprétation. Le locuteur doit évaluer et apprécier la vérité, la possibilité, la nécessité et imprimer dans un énoncé les marques d'affection.

Les modalités d'énoncé comprennent : les modalités logiques dont nous venons de voir, les modalités affectives, les modalités axiologiques et les modalités non-axiologiques. L'axiologie est la modalité la plus expressive en termes d'évaluation et constitue l'autre pôle des modalités logiques.

Nous avons vu dans ce chapitre comment les adverbes évaluatifs fonctionnent comme des marques de modalité énonciative, en tant que procédés inter communicationnels. Ils sont donc de véritables modalisateurs qui permettent de rendre notre énoncé crédible. Nous pouvons à partir de ces adverbes apporter la véracité du discours par les adverbes assertifs, nous pouvons désapprouver à partir des adverbes négatifs, nous interroger par les adverbes interrogatifs, et donner des ordres à partir des adverbes injonctifs. Cela montre leur importance dans un

⁶⁰ MEUNIER, cité par SAFINAZ op.cit.p.5.

⁶¹ NOLKE, cité par SAFINAZ ibid.

énoncé. Nous continuerons donc cette fois-ci à étudier leur fonctionnement en tant que marque du discours évaluatif.

Notre prochain chapitre fera l'objet d'une étude sur les faits de valeur à travers la modalité d'énoncé. Nous verrons si oui, et de quelle manière, l'emploi des adverbes évaluatifs visent à influencer autrui, à atteindre l'autre, et comment ils peuvent nuancer le discours du locuteur. Voilà pourquoi il s'intitulera la modalité d'énoncé et mise en valeur des faits énonciatifs.



**CHAPITRE III : LA MODALITÉ D'ÉNONCÉ ET LA
MISE EN VALEUR DES FAITS ÉNONCIATIFS**

La mise en valeur d'un fait énonciatif passe par son jugement du point de vue de la nécessité, de la possibilité et de l'obligation. La modalité est la manière dont le locuteur prend position dans son énoncé qu'il soit vrai, nécessaire, ou obligatoire, cette modalité convoque aussi souvent le côté appréciatif, mais nous le verrons par la suite, nous allons d'abord étudier la logique. À cet effet il existe des archétypes de la modalité d'énoncé selon la grammaire traditionnelle à savoir : l'aléthique, l'épistémique et la déontique, qui correspondent chacune aux éléments cités plus hauts. Nous verrons donc ici comment les modalités d'énoncés permettent aux adverbes évaluatifs de mettre en valeur les faits dans *Electre*, ainsi que son impact dans l'œuvre en tant que fait d'expression. Nous commencerons par l'aléthique, ensuite l'épistémique, et enfin la déontique. L'illustration de ces faits passe par une représentation des pourcentages des occurrences recensées dans notre corpus.

Tableau 2 : tableau de pourcentages de la modalité d'énoncé dans l'œuvre

Modalités d'énoncé	Occurrences	Pourcentages
L'aléthique	80	11.43%
L'épistémique	90	12.86%
La déontique	50	7.15%
Total des occurrences des modalités d'énoncé		31.44%

Ici, c'est la modalité épistémique qui est un peu plus représentée par rapport à la modalité aléthique, le plus faible taux revient à la déontique.

1. L'ALÉTHIQUE

Le mot aléthique vient du grec « aléthéia » qui signifie « la vérité ». Il détermine cette valeur de vérité du point de vue du possible, de l'impossible, du nécessaire et du contingent. Selon SAFINAZ⁶²: « *c'est une proposition ou une modalité qui ne concerne que le vrai, le faux et l'indéterminé.* ». Elle exprime la capacité intellectuelle du locuteur ainsi que l'éventualité des faits à se produire ou pas. Elle donne de pouvoir évaluer les chances d'accomplissement d'un fait. Les valeurs qu'elle exprime sont : la probabilité, la possibilité, l'impossibilité et la nécessité. Plusieurs de ces occurrences ont été relevées de part et d'autre de notre corpus dont nous allons analyser la valeur modale.

⁶² SAFINAZ, op.cit., p.137.

1.1- La probabilité

La probabilité est la chance qu'un événement puisse se produire ou pas. Certains énoncés nous ont permis de déceler cette valeur modale dans notre corpus, nous pouvons citer :

(58) Et l'on pourra bien *peut-être* la tuer un petit peu aussi, si l'occasion se présente. p.46.

(59) Tu pleureras bientôt, sois en sûre, et *peut-être* sur moi. p.123.

Dans ces énoncés, nous remarquons que l'adverbe "peut-être" marque une attitude d'incertitude par rapport à la réalisation des faits qu'il énonce. L'on ne saurait s'ils vont se produire ou pas. Cette modalité peut aussi en exprimer d'autres à savoir : le doute, l'éventualité et la sporadicité.

1.1.1- Le doute

Le doute est le fait que l'on soit incertain par rapport à la réalité d'un événement, ou alors à une vérité admise. Nous pouvons l'illustrer à travers les exemples suivants :

(60) S'ils n'arrivent pas, c'est *vraiment* qu'ils n'ont pas à arriver. p.102.

(61) *Peut-être* est-ce le délégué des dieux au mariage d'Electre. p.31.

Dans l'exemple (60), le locuteur ne sait la raison pour laquelle ses hôtes n'arrivent pas. L'adverbe "vraiment" le confirme, il essaye juste de s'imaginer une raison valable en se mettant dans la peau de ceux-ci. Dans l'exemple (61), le locuteur donne une supposition qui pourrait s'avérer vraie ou fausse. Rien n'est donc confirmé et rien n'est infirmé il s'agit tout simplement d'un doute qui fait en sorte qu'on se résigne à propos de ce que l'on dit. Lorsque l'on est dans le doute, il y a de fortes chances que ce qu'on pense ne se produise, voilà pourquoi nous allons voir l'éventualité.

1.2- L'éventualité

Selon LE QUERLER⁶³ « Elle exprime ce qui peut être, mais qui peut aussi ne pas être. », il s'agit surtout d'un événement futur incertain. La probabilité pour que le procès puisse se réaliser est minime, il y a ici de plus fortes chances qu'elle ne se réalise pas. Nous allons l'illustrer dans les exemples suivants :

⁶³LE QUERLER, cité par MOUNGA op.cit. p.47.

(62) On voit parfois les corneilles ou les daims succomber sous des épidémies inexplicables : c'est *peut-être* que le coup destiné aux hommes a porté trop haut ou trop bas. P33.

(63) Si *vraiment* tu veux cet homme pour moi, j'accepte. p.77.

Les énoncés précédents prouvent que les procès énoncés sont peu probables de se produire. Dans la phrase (62), l'adverbe : "peut-être " montre que le procès est loin de la réalisation, de la production. L'exemple (63) nous montre les mêmes faits, mais cette fois l'éventualité est appuyée par une autre modalité, cette valeur modale est exprimée à travers l'éventualité qui lui est proche, il s'agit de la condition. Cette condition est mise en exergue par "si", qui marque la supposition.

En effet, il est à noter que l'éventualité en elle-même exprime la condition car, elle a aussi une valeur hypothétique. Nous pouvons le montrer à travers cet exemple :

(64) Et elle y évitera l'angoisse, le tourment, et *peut-être* le drame. p.58.

Il s'agit bien dans cette phrase d'une hypothèse, rien ne nous indique que ce qui est dit va se produire. Elle permet d'éviter de s'affirmer sur un fait dont on ignore toute la vérité ou de porter des jugements précoces par rapport à un procès. L'autre modalité exprimée par la probabilité est la sporadicité.

1.3- La sporadicité

La sporadicité suppose un fait qui se produit de temps à autre, çà et là ou irrégulièrement. Dans notre contexte d'étude, elle marque la probabilité c'est-à-dire l'éventualité qu'un fait puisse effectivement se produire de part et d'autre à certains moments. Le procès dans ce cas aurait déjà pu se réaliser dans certaines circonstances. La sporadicité peut donc être temporelle ou référentielle, MOUNGA⁶⁴ pense qu' « *elle est référentielle quand le fait décrit s'applique au référent, elle est temporelle lorsque le phénomène dont on parle se produit à certains moments.* ». Voici du moins quelques exemples :

(65) Et que le corps de gauche est en marbre d'Argos, lequel, sans qu'on ait jamais su pourquoi, s'enseuille *soudain*, même la nuit. p.10.

(66) *Souvent* il était de biais, mais il ne tombait pas. p.53.

A travers ces exemples nous pouvons voir que les procès soulignés ont quelque peu eu lieu. L'exemple (65) nous montre que le procès se produit le plus souvent sans qu'on s'y attende, on ne sait précisément à quel moment, mais une chose est certaine, au moment où l'on s'y attend le moins, il se produit. Il s'agit là d'une sporadicité temporelle parce qu'elle se

⁶⁴MOUNGA, op.cit p.52.

produit de temps en temps de manière irrégulière. L'exemple (66), par contre nous fait voir que le procès se réalise souvent mais pas toujours, c'est toujours la sporadicité temporelle car, c'est elle qui est plus illustrée dans notre corpus.

La probabilité est donc une modalité qui permet au locuteur de prendre du recul à propos de ce qu'il dit, et d'éviter de s'engager ou d'assumer la responsabilité d'un procès qu'il ne maîtrise pas. SELLEVOD⁶⁵, dit à propos que cette modalité permet au locuteur de prendre une certaine distance et de reculer face aux responsabilités des propos qu'il énonce. La probabilité n'est pas la seule modalité présente dans l'aléthique, on peut aussi avoir la possibilité.

1.4- La possibilité

La possibilité se réfère à quelque chose qui est faisable ou qui peut être. C'est donc possible ce qui peut être, exister, se produire, ce qui est faisable, réalisable. ARISTOTE va dans le même sens lorsqu'il affirme « *le possible serait déjà déterminé : c'est alors un réel latent auquel il ne manque que la réalisation.* »⁶⁶. Nous allons l'illustrer dans les exemples ci-après :

(67) Pour que les fleurs sentent bon, il faut *sans doute* que le jardinier sente mauvais. p.15.

(68) Avec Egisthe, *sans doute* ? p.162.

C'est une potentialité que les procès soient réalisables, il n'y a aucun doute que le jardinier sente bon, tout comme il s'agit d'une potentialité que ce soit avec Egisthe. Il y a de fortes chances que cela puisse se produire. C'est le contraire de l'éventualité. La possibilité peut dans ce cas avoir une valeur contingente.

1.4.1- La contingence

La contingence est la possibilité qu'une chose puisse arriver ou pas, autrement dit, c'est ce qui est susceptible d'être ou ne pas être, de se produire ou pas. La contingence est le contraire de la nécessité, c'est ce pour quoi il n'y a pas de lieu de penser. Dans ce cas le locuteur n'est pas déterminé sur l'existence du procès, mais il est possible qu'il existe. LISAN⁶⁷, affirme à ce propos que « *dire de quelque chose que c'est "possible", c'est rester*

⁶⁵SELLEVOD, cité par MOUNGA op.cit. p.52.

⁶⁶ARISTOTE, cité dans "Possibilité et impossibilité", <http://www.wikipédia.com> consulté le 01 mai 2015.

⁶⁷LISAN, cité par MOUNGA op.cit., p.55.

ouvert à sa réalisation, mais c'est, en tout état de cause, préférer l'indétermination à la détermination. ». Les exemples ci-après nous permettent de l'illustrer :

(69) Est-ce fini, *oui* ou *non*, Clytemnestre ? p.52.

(70) Louve ou *non*, nous fêtons aujourd'hui tes noces. p.50.

Ces adverbes encore appelés mots phrases indiquent d'une part que le locuteur n'accorde aucune importance à ce qui est dit, tout ce qui l'intéresse c'est la suite ceci est explicite dans les deux exemples, ce qui montre que le procès n'est pas nécessaire. D'une autre part, l'on ne sait pas grand-chose sur l'existence des procès énoncés, de toute évidence l'on est indéterminé par rapport à ce qui se passe. Pour que le procès puisse s'accomplir, une autre valeur modale devra l'accompagner. Il s'agit de la capacité :

1.4.2- La capacité

La possibilité est un fait qui peut être accompli si les moyens sont mis à disposition pour y parvenir. Ainsi il faut la capacité, qui est la compétence pour que cela soit possible. Certains adverbes dans notre corpus se présentent comme des supports de cette valeur modale exemple :

(71) Mais c'est avec la justice, la générosité, le devoir, *et non* avec l'égoïsme et la facilité, que l'on ruine l'Etat, l'individu et les meilleures familles. p.24.

(72) Je me le suis demandé parce que c'est *vraiment* le seul problème qu'un homme d'Etat se doive de tirer au clair vis-à-vis de soi-même. p.31.

La capacité est mise en évidence par l'adverbe négatif "non", appuyé par la conjonction "et". Car, il faut bien avoir une capacité intellectuelle pour qu'un dirigeant puisse discerner ce qui est bien et ce qui peut être mal pour son pays. Dans la seconde phrase, "vraiment" évoque plus l'idée de capacité que de certitude. La capacité à pouvoir régler ses problèmes pour bien diriger. Ce ne sont pas les seules valeurs modales présentes dans notre corpus, nous avons aussi l'impossibilité.

1.5- L'impossibilité

L'impossibilité est ce qui ne peut pas être, qui ne peut pas se produire, c'est l'absence de possibilité. Elle pourrait être exprimée par la négation. CHARAUDEAU⁶⁸, estime que le "possibilitif" marque le désir du locuteur de manifester son « *aptitude à Faire (ou Dire)* », ce

⁶⁸CHARAUDEAU op.cit. p.62.

qui nous amène à dire que l'impossibilité qui s'oppose à la possibilité, sera souligné par la négation comme dans les exemples ci-dessous :

(73) Vous *n'allez pas* me dire qu'Electre est laide ou bossue ! p.21.

(74) Tu *ne* me diras *pas* qu'on n'enterre pas beaucoup plus vite dans du terreau que dans du marbre ? p.43.

(75) Je *n'y* peux *rien*. p.33.

(76) A ce mirage du moins je peux dire ce que je *ne* dirai *jamais* à ma vraie mère. p.82.

L'impossibilité bien qu'elle soit exprimée par la forme atone de la négation, elle est aussi appuyée par les verbes modaux "pouvoir" et "dire". Dans les énoncés (73) et (74), le contraire de ce qui est dit n'est pas possible, c'est donc une affirmation de l'impossibilité, de ce qui n'est pas faisable car, Electre ne saurait être laide, et l'on ne peut enterrer plus vite dans le marbre que dans le terreau. Cela voudrait dire que la logique de la phrase peut nous amener aussi à le déterminer, mais cette impossibilité a pour support les adverbes négatifs. L'exemple (75) nous fait voir une impossibilité d'action, et dans la phrase (76), l'impossibilité est déterminée dans le temps à travers "jamais".

Dans cette perspective, nous voyons que l'impossibilité désigne ce qui ne peut exister autrement. Que pouvons-nous dire de la nécessité ?

1.6- La nécessité

On peut dire de quelque chose qu'elle est nécessaire lorsqu'elle nous est indispensable au point où on ne peut s'en passer, ce qui ne peut ne pas être contrairement à ce qui est contingent. Par conséquent, « *L'usage courant rapproche la nécessité de l'idée de destin, c'est-à-dire de l'advenue d'un événement inévitable* »⁶⁹, c'est un ensemble d'actions qui rendent le procès nécessaire par exemple :

(77) O mon frère, qui *jamais* pourra me donner le même bienfait. p.72.

(78) J'ai *justement* besoin de tes services. p.135.

Dans les phrases précédentes la nécessité est portée aux personnes qui sont indispensables, des liens qui unissent le locuteur au personnage qui est son interlocuteur ou de part ses services. La phrase (77) indique donc que ce frère est indispensable de telle sorte que personne d'autre ne pourra lui donner autant de bienfaits, de la même manière que l'adverbe

⁶⁹ FOESSEL (Michaël), « NÉCESSITÉ », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 22 mai 2015. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/necessite/>

"justement" rehausse l'état du besoin dans le deuxième exemple. La nécessité montre ainsi à quel point certaines choses nous sont essentielles, nous l'avons illustré à travers quelques adverbes de la modalité aléthique.

L'aléthique est en outre, une modalité d'énoncé qui nous a amené à déterminer le procès dans le probable, le possible, l'impossible et le nécessaire. Ce qui nous a servi à situer le procès relativement à une certaine réalité à partir de certains adverbes. Ainsi, ces adverbes sont susceptibles de donner du crédit à nos propos ou amener l'interlocuteur à y adhérer tout en évitant au locuteur de s'affirmer totalement. Nous allons aborder l'autre modalité de l'énoncé qui est l'épistémique

2. L'ÉPISTÉMIQUE

Le mot épistémique vient du grec « épistémè », qui signifie connaissance. Selon SAFINAZ⁷⁰, « la modalité épistémique renvoie à la connaissance du monde du locuteur. » cette connaissance est mise en évidence à travers des éléments linguistiques ou modalisateurs épistémiques comme les adverbes. Leur contenu propositionnel est défini selon la certitude ou l'incertitude de notre connaissance du monde. L'illustration de ces faits se fera à l'aide de quelques exemples recensés dans notre corpus.

La modalité épistémique est représentative dans notre corpus à l'aide de plusieurs valeurs modales qu'elle met en exergue. Nous commencerons par la certitude.

2.1- La certitude

La certitude est un fait qui est incontestable, évident ou indubitable, c'est avoir une assurance entière par rapport à ses propos. La certitude prouve donc que la vérité est irréfutable. Nous avons les exemples suivants :

(79) *Sûrement* ! Tu vas les connaître enfin, tes fuschias et tes géraniums. p.27.

(80) Voici *exactement* comme tout s'est passé. p.52.

(81) C'est *justement* ce que je disais quand il a perdu l'équilibre : pourquoi, pourquoi, la malchance veut-elle qu'il ait eu sa sœur près de lui ! p.60.

(82) *Sûrement* on ne peut dire qu'Electre soit l'amour même pour Clytemnestre

(83) Elle m'épousait parce qu'elle sentait que j'étais le seul homme, *absolument* le seul, qui pouvait être une sorte de mère. p.95.

⁷⁰SAFINAZ, op.cit. p.138.

Au regard des exemples suscités, on remarque que ces adverbes servent à intensifier ou amplifier la valeur de vérité ici énoncée. Tandis que les adverbes : "exactement" et "justement" indiquent la précision des faits, l'adverbe : "sûrement" traduit une absence de doute, une vérité probable, l'adverbe "absolument" quant à lui marque la certitude absolue sans l'ombre d'aucun doute. Voilà pourquoi nous allons reprendre ces propos de VOLD,⁷¹ lorsqu'elle dit que « *les modalisateurs épistémiques marquant la certitude peuvent être appelés des amplificateurs.* ». Ils augmentent par conséquent le degré de certitude des faits exprimés.

2.1.1- Le contestable

On dit de quelque chose qu'elle est contestable si elle peut passer au crible de la critique. Alors, on ne saurait critiquer la vérité, ou ce qui est certain. Mais par contre, des propos incertains peuvent tout de suite être contestés nous allons l'illustrer :

(87) Electre *n'est jamais plus* absente que du lieu où elle est. p.47.

(88) *Jamais* je *n'échappe* un verre ou un bague... Je suis si stable que les oiseaux se posent sur mes bras... p.60.

Il n'y a aucune preuve de ce qui est affirmé, on ne sait si les énoncés sont certifiés. Vu cette incertitude, ces propos peuvent être contestés. Ceci est mis en exergue par l'emploi des adverbes jamais plus, et sa post position par rapport à « ne » dans la deuxième phrase. Ces emplois montrent que le locuteur cherche à convaincre, à partir des faits sans doute contestables. L'autre valeur exprimée par l'épistémique est l'aveu.

2.2- L'aveu

CHARAUDEAU⁷², pense que l'aveu est inclus dans le « dictif », car le locuteur éprouve ou manifeste un désir de dire une vérité certaine, un savoir jusque-là caché, gardé secret. A travers les exemples suivants nous allons le prouver :

(89) *Oui*, je le haïssais. *Oui*, tu vas savoir enfin ce qu'il était, ce père admirable ! *Oui*, après vingt ans, je vais m'offrir la joie que s'est offerte Agathe !... p.167.

(90) Le roi des rois *n'a jamais* été que ce petit doigt et cette barbe que rien ne rendait lisse. p.167.

⁷¹VOLD, cité par MOUNGA op.cit., p.70.

⁷²CHARAUDEAU op.cit. p.61.

(91) Et quant au réveil, je le trompais comme Agathe, avec le bois de mon lit, un bois plus relevé, *évidemment*, plus royal, de l'amboine, et qu'il me disait de lui parler, et que je le savais vaniteux, vide aussi, banal, je lui disais qu'il était la modestie, l'étranger, aussi, la splendeur. p.168.

Dans ces phrases, on voit de toute évidence que le locuteur avoue quelque chose qu'il a longtemps cachée à l'aide des adverbes mis en exergue tels que : oui, ne...jamais, évidemment. Il s'agit de Clytemnestre qui avoue ici n'avoir jamais aimé son époux. Ces vingt ans de mariage n'ont été que calvaire et dégoût. Elle a dû supporter ce vieillard crasseux. Dans cet aveu, il y a des faits qui sont mis en évidence, que nous allons expliciter dans la prochaine valeur modale.

2.3- L'évidence

L'évidence est une autre valeur modale présente dans notre corpus. L'évidence est une manière de faire connaître un fait clairement. A titre d'exemples :

(92) *Evidemment* il n'était pas très gai, cette nuit, mon jardin. P.95.

(93) Ce n'était pas comme le jeune Egisthe, qui essayait de lui tirer son épée, pour lui éviter du mal *évidemment*, et qui, à chaque seconde, devenait beau, de plus en plus beau. p.171.

(94) Il va rêver qu'il tombe, *évidemment*, mais cela vient du cœur, elle n'y est pour rien. p.88.

La modalité de l'évidence a ainsi pour but de spécifier le degré de valeur du propos énoncé.

2.4- L'acceptation/refus

L'acceptation tout comme l'aveu fait partie du mode du "dictif", et même le refus. C'est l'action de donner son consentement ou contrairement rejeter le contenu du propos. Soient les énoncés suivants :

(95) *Oui*, je connais votre complot. p.50.

(96) *Oui*, c'est moi qu'elle épouse. p.63.

(97) *Non*. Je veux que leur visage soit noir en plein midi, leurs mains rouges. p.100.

(98) Je vois déjà mon amour pour Argos incendié et vaincu ! *Non* ! p.165.

Les adverbes « oui » et « non » encore appelés mots phrases marquent d'une part l'acceptation du locuteur par rapport à la proposition du mariage d'Electre. D'autre part, le

locuteur refuse de voir, ni d'accepter la réalité en face. Ces valeurs modales peuvent se nuancer avec l'accord et le désaccord. Tenez :

(99) *Oui*, vous seriez vainqueur. p.156.

(100) *Tout à fait* par hasard, en grandissant dans la nuit. p.108.

(101) *Non*. Je te dis que notre mère a un amant. P.112.

(102) *Pas du tout*...Ah, si j'en souffre ? p.107.

(103) *Si*. Mais il n'est plus celui qui les a trompés. P.146.

Les adverbes d'affirmation dans les phrases (99), (100) et (103), traduisent un assentiment que le sujet parlant est d'accord par rapport à ce qui lui est dit. Ils peuvent s'employer seuls dans une phrase comme oui et non, ou alors accompagnés. Ces adverbes ont une valeur anaphorique car, ils reprennent ce qui est dit dans la proposition précédente ou à la question qui a été posée, c'est pourquoi BORILLO pense qu'« *employer l'adverbe seul dans une réponse équivaut donc à exprimer l'affirmation de la valeur positive de la proposition qui fait l'objet de la question.* »⁷³. Les adverbes à valeur négative comme « non » dans la phrase (101) peuvent aussi obéir à ce même principe, par contre l'adverbe « pas du tout », peut avoir une connotation d'accord ou de désaccord alors qu'elle est une locution à valeur négative. Dans l'exemple ci-dessus, il marque le désaccord. D'autres adverbes expriment l'accord dans notre corpus : il s'agit de "bien sûr", dans la phrase suivante :

(104) *Bien sûr ! Bien sûr !* P.37.

Cet adverbe assertif qui exprime l'accord, de part son sémantisme, ne saurait être adjoind à une forme négative (pas, jamais...), sauf s'il est accompagné de "que", et l'on pourra dire : bien sûr que non. A cet effet, BORILLO affirme « *bien sûr pourrait être un adverbe pour lequel la montée de négation ne s'opérerait pas (et de ce fait bien sûr pas ne pourrait être construit).* »⁷⁴. L'autre valeur modale qui peut être présente dans notre corpus est le souhait.

2.5- Le souhait

Le souhait est un vœu, la manifestation d'un désir dont on éprouve un manque et qui aurait besoin d'être réalisé. CHARAUDEAU⁷⁵, qu'on peut ranger dans la modalisation du "volitif", les modalités qui expriment le désir car ici « *le JEé manifeste son "désir (ou sa volonté) de Faire (ou Dire) ", le révélant en "situation de manque".* ». En d'autres termes, le

⁷³BORILLO, op.cit., p.82.

⁷⁴ Ibid. p.84-85.

⁷⁵CHARAUDEAU op.cit. p.62.

"volitif" marque la volonté d'accomplir un acte ou de parler de quelque chose. Nous allons montrer comment cette modalité est explicite dans notre corpus à l'aide des adverbes :

(105) Je ne veux pas t'influencer...Mais si une épée comme celle-là tuait ta sœur, nous serions *bien* tranquilles ! p.86.

(106) Tu lui succéderais *bien* vite... Tu serais le roi Oreste. P.86.

(107) Souvent je souhaitais, si jamais un jour je te retrouvais, de te retrouver dans ton sommeil. p.70.

L'adverbe bien dans ces phrases joue le rôle d'un qualifiant. Dans la première phrase, il complète ou détermine la tranquillité qui suivra si le locuteur venait à accomplir l'acte demandé. Il sert à stimuler le souhait pour qu'il devienne non plus un simple manque, mais quelque chose d'indispensable, il sert à renforcer le souhait exprimé. Dans la deuxième le souhait est traduit implicitement dans la mesure où, le sujet parlant joue sur l'anticipation des faits, il présente ce qui se passera après si Electre était tuée. La succession d'Oreste au trône de son père étant son souhait pour atteindre ses objectifs. L'adverbe "jamais", lorsqu'il est adjoint à "si" évoque le souhait lorsque l'intention est positive, comme c'est le cas dans le dernier exemple. Mais lorsque l'intention est négative, il évoque la condition.

La modalité épistémique à travers certains adverbes nous a permis de voir à quel point le locuteur peut connaître le monde, donner son avis à propos de ce qu'il connaît. Ils servent à celui-ci de prendre du recul par rapport à ce qu'il affirme ou de se préserver de toute responsabilité, lorsqu'il ne maîtrise pas ce qui est dit. Ici, les valeurs modales savoir/ignorance sont difficile à marquer par les adverbes, mais plus facile à travers les verbes. Certaines valeurs modales sont renforcées par d'autres éléments de la phrase telle que le souhait. La dernière modalité de l'énoncé à être étudiée est la déontique.

3. LA DÉONTIQUE

Le mot déontique vient du grec « ta deonta », qui signifie ce qu'il faut. Pour SAFINAZ, « les modalités déontiques font appel essentiellement à la notion d'**obligation**, mais elles impliquent aussi les valeurs modales comme l'**interdiction**, la **permission**, le **facultatif**. »⁷⁶. La déontique est donc la modalité de l'ordre, ces valeurs modales sont exprimées en fonction du contexte à l'aide des outils linguistiques tels que les verbes, les adjectifs, les modes, mais précisément les adverbes.

⁷⁶SAFINAZ, op.cit., p.138.

3.1- L'obligation

L'obligation inclut un rapport d'autorité entre le locuteur et son interlocuteur, la volonté de l'un ou l'autre d'accomplir une action imposée. Ainsi, le sujet parlant doit accomplir une action, en raison des contraintes d'ordre moral ou utilitaire qu'il s'est alors lui-même données.

Exemple :

(108) Vous *ne* me ferez *pas* taire ! *Pas* un pouce stérile, n'est-ce pas Electre !

L'on remarque que le locuteur est contraint de se taire contre sa propre volonté, d'où sa réaction. A cet effet, l'obligation peut venir de l'extérieur ou émaner de soi-même, il existe donc deux sortes d'obligation : l'obligation externe et l'obligation interne.

3.1.1- L'obligation externe

L'obligation externe suppose que l'on doit accomplir une action dont les contraintes ne proviennent pas de soi-même, mais de l'extérieur, c'est pourquoi CHARAUDEAU, affirme que l'obligation externe « *ne dépend pas du locuteur mais d'un autre qui a pouvoir pour donner un ordre au locuteur.* »⁷⁷. Exemples :

(109) *Jamais* je n'aurais eu l'audace de songer à épouser Electre, mais puisque Egisthe l'ordonne, je *ne vois pas* ce que j'ai à craindre. P.22.

(110) Jardinier, je suis ton cousin éloigné, et second président du tribunal. Puisque je peux à double titre, te donner un conseil, fuis vers tes radis et tes courges, *n'épouse pas* Electre. P.21.

L'obligation dans ces deux exemples n'émane pas de la volonté du locuteur. Dans la première phrase, l'adverbe "jamais" nous montre que le jardinier saurait prétendre avoir Electre comme épouse, car elle est la princesse d'Argos, elle a un sang royal, et lui il vient de la plèbe. Or, la décision vient d'Egisthe, régent d'Argos par conséquent, il n'a rien à craindre, et il ne peut non plus refuser. Ceci est mis en exergue à l'aide des adverbes de négation, on voit bien que le jardinier a été contraint d'épouser Electre contre sa volonté, parce qu'Egisthe l'a ordonné.

Il s'agit du même ordre dans le second exemple, c'est plus une obligation qu'un conseil. Car, le jardinier ne peut épouser Electre, sous peine qu'une grave malédiction s'abatte sur sa famille. La valeur modale de l'obligation est soulignée par l'impératif et la négation donnant l'impression qu'il s'agit d'un ordre. Comme le dit si bien CHARAUDEAU⁷⁸, l'obligation

⁷⁷CHARAUDEAU, cité par MOUNGA op.cit. p.59.

⁷⁸CHARAUDEAU, op.cit. p.60.

provient d'un être qui a autorité sur le locuteur et dans cette logique elle s'assimile à un ordre. La seconde valeur modale qui est représentée dans notre corpus est l'obligation interne.

3.1.2- L'obligation interne

L'obligation interne est une contrainte morale que le locuteur s'impose à lui-même. En plus d'être un ordre, elle a aussi une valeur morale. Pour CHARAUDEAU, « *le locuteur justifie son projet de faire, au nom d'une valeur éthique.* »⁷⁹. En voici quelques exemples :

(111) *Evidemment*, je devrais le savoir. P.86.

(112) Mais moi qui suis là, dans cet abandon, cette désolation, je ne vois *vraiment* pas ce que j'ai d'autre à faire ! Et je parle impartialement. *Jamais je ne résoudrais* à épouser une autre qu'Electre, et *jamais je n'aurai* Electre. P.93.

Il s'agit moins d'une idée d'évidence que celle de l'obligation, accompagnée du verbe devoir, l'adverbe "évidemment", marque une obligation interne. La seconde phrase montre une obligation de choix entre épouser et ne pas épouser Electre dans le respect de ses sentiments et des décisions prises. Cette obligation est mise en évidence à travers les adverbes "vraiment", et "jamais" suivis des verbes modaux.

Nous remarquons donc ici qu'un même adverbe peut exprimer plusieurs valeurs modales en fonction du contexte d'emploi dans un énoncé. La seconde valeur modale de la déontique que nous allons étudier est l'interdit.

3.2- L'interdit

L'interdit est le caractère de ce qui est défendu, c'est une privation totale ou partielle de certains de nos droits. L'interdiction est souvent exprimée à la fois par l'impératif et la négation. Exemples :

(113) Tu *n'épouseras pas* un jardinier. P.54.

(114) Tu *n'auras pas* Electre. P.57.

(115) *Ne m'interromps pas*, surtout pour me contredire. P.23.

(116) Comment imaginer que le peuple d'Argos laisse *jamais* Oreste succéder à une mère indigne ? p.126.

Comme on l'a souligné plus haut, l'interdiction est marquée par la négation et l'impératif. Par la distribution, on arrive à comprendre qu'un élément linguistique ne peut fonctionner

⁷⁹CHARAUDEAU op.cit.

indépendamment dans un énoncé il tire son sens de son environnement. Le mariage dans ce contexte se fait selon les classes sociales, alors Electre devra épouser un prince. Dans la phrase (115), c'est un ordre qui apparaît le plus, l'interdiction étant implicite. Dans le dernier exemple, le locuteur s'interroge sur le fait que le peuple d'Argos empêche Oreste d'accéder au trône, lui son unique héritier. L'interdiction peut couvrir un intervalle de temps assez long.

3.3- La permission

La permission est la valeur modale opposée à celle de l'interdit. Tandis que l'interdit évoque l'idée de défense, la permission par contre concerne l'autorisation. Elle suppose donc « *une action réalisée par un interlocuteur qui veut et peut l'exécuter et auquel on donne le droit de l'accomplir.* »⁸⁰, du moins nous allons l'illustrer dans les exemples ci-après :

(117) Ils dorment. A notre toujours de jouer Clytemnestre et Oreste. Mais pas comme eux le jouent. Jouons-le *vraiment* ! P.85.

(118) Moi j'épouserais *tranquillement* Egisthe... Nous te rappellerions. P.86.

Dans ces phrases, nous voyons la permission à travers les actes que le locuteur voudrait accomplir, on dirait bien que cela lui était interdit auparavant, et maintenant qu'il n'y a plus d'obstacle, il se sent libre et permis de le faire. Nous l'observons à l'aide des adverbes "vraiment" et "tranquillement". La dernière valeur modale que nous allons étudier est le facultatif.

3.4- Le facultatif

Le facultatif concerne une action qui n'est pas indispensable, qu'elle soit accomplie ou pas. C'est un acte ou quelque chose, qui peut être fait ou ne pas être fait. Exemples :

(119) Ce jardinier-là *n'y perdra rien*. P.55.

(120) Des mains que j'ai *justement* lavées après avoir retiré les morilles et les oignons pendus, pour que rien n'entête la nuit d'Electre... P.58.

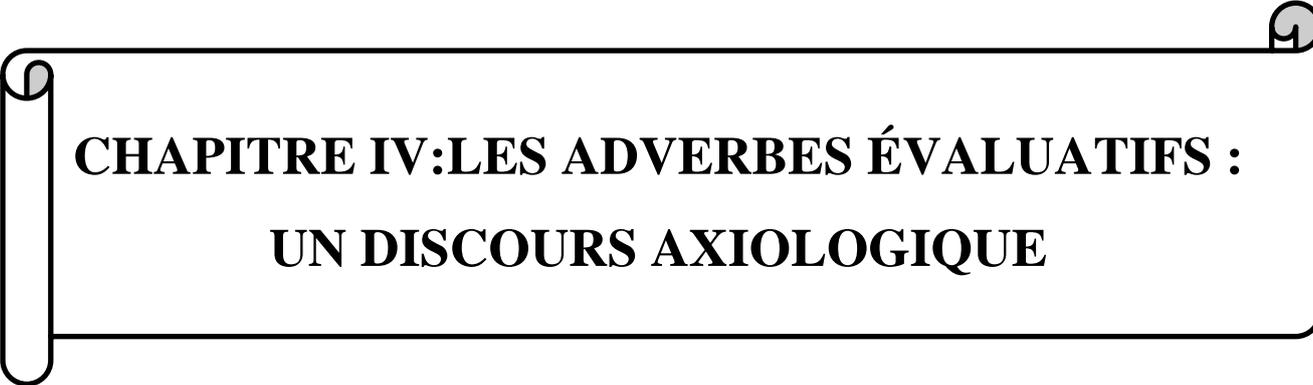
Tout comme le jardinier ne perd rien en renonçant d'épouser Electre, c'est de la même façon que la précision qu'il donne sur la propreté de ses mains n'est pas importante, puisque, de toute évidence, quelle que soit la décision, il ne peut l'épouser. Ce détail est donc facultatif.

⁸⁰ « Les indices de la subjectivité : les modalités d'énonciation », HTML, [en ligne], consulté le 28 avril 2015, URL : https://eadall.univstetienne.fr/claroline/backends/download.php?url=L01vZGFsaXRlcy5wcHQ%3D&cidReset=true&cidReq=SIM_MASTACAN

La modalité déontique par rapport aux autres modalités de l'énoncé exprime l'ordre et à cet effet influe beaucoup sur les instances énonciatives. Elle a donc une forte valeur illocutoire car, elle impose une certaine réaction de la part de l'interlocuteur. Autrement dit, elle amène le récepteur à réagir d'une manière ou d'une autre.

En outre, les modalités de l'énoncé permettent au locuteur de situer son contenu propositionnel par rapport aux trois modalités étudiées qui sont : l'aléthique, l'épistémique et la déontique. C'est pourquoi MEUNIER, affirme que la modalité d'énoncé est « *la manière dont le sujet de l'énoncé situe la proposition de base par rapport à la vérité, la nécessité (vrai, possible, certain, nécessaire et leurs contraires, etc.); par rapport aussi à des jugements d'ordre appréciatif (utile, agréable, idiot, désagréable... ».*⁸¹ Elle concerne en plus de ce que nous avons dit, le jugement appréciatif. C'est pour cette raison que nous étudierons dans le prochain chapitre, l'axiologie et le jugement de valeur dans *Electre*.

⁸¹MEUNIER, cité par MOUNGA op.cit.



**CHAPITRE IV: LES ADVERBES ÉVALUATIFS :
UN DISCOURS AXIOLOGIQUE**

L'axiologie fait référence à la théorie des valeurs, la modalité n'est pas seulement un jugement réflexif que l'on porte à l'endroit de son propos. Car, ce jugement peut aussi être évaluatif, et cette évaluation peut quant à elle être valorisante ou dévalorisante. La langue dénombre plusieurs termes affectifs et évaluatifs indiquant dans un énoncé, les sentiments et le système des valeurs de l'énonciateur. A cet effet, on distingue dans le cadre des jugements évaluatifs trois catégories de modalités que nous allons tour à tour étudier en exemplifiant à l'aide de notre corpus, à savoir : la modalité affective, la modalité axiologique et la modalité non-axiologique. Nous allons présenter les pourcentages recensés dans notre corpus.

Tableau 3 : Tableau de pourcentage des modalités affectives, axiologiques et non-axiologiques

Types de modalité	Occurrences	Pourcentages
L'affection	27	3.85%
L'axiologie	60	8.57%
Non axiologique	13	1.85%
Total de pourcentages		14.27%

C'est l'axiologie qui est fortement représentée ici, le faible taux est attribué à la modalité axiologique et non-axiologique.

1. LA MODALITÉ AFFECTIVE

Cette modalité se manifeste explicitement dans un énoncé à l'aide de l'emploi des termes qui expriment les sentiments du locuteur, ses émotions, ses états d'âme. Selon KERBRAT ORECCHIONI⁸², plusieurs éléments linguistiques tels que les adjectifs, les verbes, mais aussi des adverbes indiquent lorsqu'ils se trouvent employer dans un énoncé, que le sujet d'énonciation est émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé. Elle continue en suggérant que « *la subjectivité affective s'inscrit dans la parole par l'emploi des termes concernant les sentiments, les affects, les émotions, les passions...* ». Dans notre corpus on peut avoir les exemples suivants :

(121) *Heureusement* que ma petite Chrysothémis aime les fleurs ! P.163.

⁸²KERBRAT ORECCHIONI, cité par SAFINAZ op.cit.p.139.

(122) Et ce jeune Egisthe éprouvait de la gratitude pour ce mort qui la seconde fois se laissait tuer *si doucement, si doucement*. P.173.

(123) C'est là ce qui est *si* beau et *si* dur dans la vérité, elle est éternelle mais ce n'est qu'un éclair. P.160-161.

La modalité affective qui concerne l'aspect affectif de la subjectivité trahit les sentiments du locuteur dans le contenu de son énoncé. Ainsi, dans la première phrase Clytemnestre est heureuse de savoir que sa fille aime les fleurs, signe de douceur, ceci témoigne donc d'une grande affection. Même dans la seconde phrase, l'adverbe "si" adjoint à l'adverbe de manière "doucement", témoigne aussi de cette affection car, Egisthe aime qu'Agamemnon soit mort sans se rendre compte exactement de ce qui se passait, ce qui lui a permis d'usurper son trône. Dans la dernière phrase, il s'agit toujours de l'affection parce qu'on aime entendre la vérité et non le mensonge. Cependant, l'adverbe "si" vient mettre une touche d'intensité sur ces sentiments, ce qui nous amène à comprendre qu'il y a des degrés, non pas d'affection dans ce contexte, mais plutôt d'appréciation. Ces adverbes affectifs sont ainsi liés aux impressions personnelles du locuteur. Lorsqu'on on évalue donc le discours, le jugement peut être favorable ou défavorable, c'est ce qu'on nomme l'axiologie. C'est pourquoi nous allons voir la modalité axiologique.

2. LA MODALITÉ AXIOLOGIQUE

Il est souvent difficile de préciser la valeur appréciative et dépréciative du locuteur dans un énoncé car, il faut parfois faire appel aux univers de croyances du locuteur et à son idéologie. SAFINAZ⁸³ déclare à cet effet :

les appréciations et les dépréciations sont des phénomènes complexes liés aux états psychiques, aux jugements de valeur, aux croyances, aux intuitions, aux intentions... surtout à la rhétorique des interlocuteurs. En appréciant ou en dépréciant ce qu'il énonce, le locuteur émet un jugement de valeur qui garde les traces de ses évaluations.

Ce qui nous amène à comprendre que de nombreux paramètres interviennent pour décrypter le sens de l'évaluation, ces paramètres peuvent être explicites ou implicites, et englobent le contexte verbal et notre connaissance sur l'idéologie du locuteur. Dans le même sillage, CHARAUDEAU⁸⁴ affirme :

⁸³SAFINAZ, op.cit p.139.

⁸⁴ CHARAUDEAU, cité par MOUNGA op.cit.

*L'acte de langage n'épuise pas sa signification dans sa forme explicite [...].
Ce qui nous amène à le considérer comme un objet double, constitué d'un
Explicite (ce qui est manifeste) et d'un Implicite (lieu de sens multiples) qui
dépendent des circonstances de communication.*

Dans ce cas, nous commencerons par les appréciatifs favorables.

2.1- Les appréciatifs favorables

Les appréciatifs désignent les termes valorisants, que comporte le contenu de l'énoncé du sujet parlant, témoignant de son évaluation. Dans notre corpus on note la présence de quelques adverbes appréciatifs :

(124) D'autant qu'il dort *bien*, notre frère. P.100.

(125) De rire aux éclats, d'aimer, de *bien* s'habiller, d'être heureux. P.101.

(126) Bravo, c'est *très* clair ! J'ai *très bien* compris ! P.33.

(127) Evidemment, rien ne va jamais, rien ne s'arrange jamais, mais parfois avouez que cela va *admirablement*, que cela s'arrange *admirablement*... Pas pour moi... Ou plutôt pour moi !... P.94.

(128) Mais je les conjure plutôt, je vous conjure, Dieu, comme preuve de votre affection, de votre voix, de vos cris, de faire un silence, une seconde de votre silence... C'est *tellement* plus probant. P.96.

(129) Le palais est *si* beau, sous la lune... Mon palais... Toute la puissance de notre famille à cette heure en émane... Ma puissance... laisse-moi dans tes bras imaginer de quel bonheur ces mûrs auraient pu être l'écluse, avec des êtres plus censés et plus calmes. P.75.

L'analyse de la valeur appréciative de ces adverbes passe par une étude de son environnement, mais aussi de sa place dans l'énoncé. L'adverbe "bien" dans la première phrase complète le sens du verbe dormir, dans ce sens il fonctionne comme un adjectif. Par contre dans le second exemple, il précise le sens du verbe s'habiller, dans tous les cas il s'agit d'une appréciation favorable. L'adverbe "très" quant à lui marque l'intensité, il modifie à cet effet le sens de l'adjectif clair, et de l'adverbe "bien". Il en va de même de l'adverbe tellement, suivi du comparatif "plus", tout comme l'adverbe d'intensité "si", dans le dernier exemple, qui précise le sens de l'adjectif beau. L'analyse de l'environnement de ces adverbes permet de comprendre qu'il s'agit d'une appréciation à valeur positive. De même l'adverbe admirablement indique la manière dont les choses s'arrangent souvent favorablement. D'autres nuances influent sur les appréciatifs ici, il s'agit du degré de certains adverbes qui admettent des comparatifs et des superlatifs.

- Les nuances comparatives et superlatives : les adverbes dont le sens s'y prête admettent des degrés de comparaison et de superlatif, il s'agit de : beaucoup, bien, mal, peu. GREVISSE⁸⁵, suggère « *beaucoup, bien, mal, peu ont pour comparatifs de supériorité plus (ou d'avantage), mieux, pis (ou plus mal), moins ; - et pour superlatifs relatifs : le plus, le mieux, le pis (ou le plus mal) le moins.* ». Nous verrons comment dans notre corpus ils marquent un certain degré d'appréciation. Exemples :

(130) *Beaucoup plus* facile qu'une princesse en son palais. p.43.

(131) Rien n'entretient *mieux* la fixité divine *que* la même atmosphère égale autour des assassinats et des vols de pains. p.35.

(132) C'est que j'imagine que cet homme, puisqu'il est chef d'Etat, est quand même *plus* intelligent *que* Narsès... p.40.

(133) Electre est *la plus* douce des femmes. p.41.

Les trois premiers exemples présentent le comparatif de supériorité, le dernier concerne le superlatif absolu. Tous ces exemples montrent le complot sur la mort, ou alors de la meilleure manière qui puisse être pour l'écartier à tout jamais du trône de son père. D'autres adverbes traduisent encore cette évaluation appréciative à savoir :

(134) Pour que les fleurs sentent *bon*, il faut sans doute que le jardinier sente *mauvais*. p.15.

(135) La théorie d'Electre est *assez* juste, président, mais elle est bien spéciale. p.31.

Il en va de même pour ces exemples, qui qualifient en premier lieu, l'attitude du jardinier, le contraste entre la beauté des fleurs et celle du jardinier, et en second lieu, le désir pour Egisthe d'anéantir sa nièce. Nous avons aussi des termes dépréciatifs qui relèvent d'une évaluation négative dans le corpus.

2.2- Les appréciatifs défavorables

La dépréciation est le fait de dévaloriser une chose ou une personne. Voici du reste quelques exemples tirés du corpus :

(136) Et puis, c'est *tellement* inutile. On sent *tellement* qu'en ce moment, et hier, et demain, et toujours, ils sont tous là-haut, autant qu'ils sont, et même s'il n'y en a qu'un, et même si cet un est absent, prêts à crier joie et amour. C'est *tellement* plus digne d'un homme de croire les dieux sur parole. p.96.

⁸⁵GREVISSE, op.cit., p.215.

(137) Mais la haine de Clytemnestre grandissait pour celui qui s'était débattu *si bêtement, si férocement*, car elle savait que chaque nuit elle verrait dans un cauchemar ce massacre. p.173.

(138) Aucune de mes sanctions n'a été *assez* voyante pour permettre aux dieux l'ajustement de leur vengeance. p.35.

(139) Oui, il ne tombe pas *très* bien. p.101.

Ici il s'agit de la dévalorisation des valeurs humaines telles que : la crainte de Dieu dans le premier exemple, la désacralisation de la mort dans les deux dernières phrases. Car, lorsqu'elle émane de l'homme elle n'est plus sacrée, il s'agit plutôt d'un acte ignoble. Le comparatif et le superlatif interviennent aussi à ce niveau pour marquer le degré d'intensité de cette dévalorisation.

- le degré de comparaison et de superlatif :

(140) Egisthe n'aime pas *beaucoup* les visages d'hommes inconnus. p.28.

(141) Je crois que finalement cela revient *moins cher* d'honorer un mendiant que d'humilier un dieu. p.29.

(142) Elle a à craindre l'ennemi *le plus* redoutable du monde, qui ne laissera rien d'elle, qui la rongera jusqu'aux os, l'alliée d'Electre : la justice intégrale. p.27.

Le comparatif de supériorité dans la première phrase et le superlatif absolu dans la troisième phrase, qui traduisent d'une part, la crainte d'Egisthe de pouvoir marier Electre à un prince, d'où sa méfiance envers ces derniers. Et d'autre part, sa crainte pour la justice dont Electre est l'incarnation. La seconde phrase exprime aussi à travers le comparatif d'infériorité, la dépréciation de la présence d'un mendiant au mariage d'Electre.

La précision de l'appréciation et de la dépréciation requiert des valeurs que GIRAUDOUX veut inculquer aux yeux du monde à travers la révélation de l'image du couple et de la famille, ainsi que la soif du pouvoir que nous verrons au prochain chapitre.

Nous venons de voir ici que l'étude de l'axiologie dans notre corpus passait par une évaluation valorisante et dévalorisante de certains énoncés, à l'aide de quelques adverbes appréciatifs et dépréciatifs. Ces adverbes peuvent marquer l'intensité de l'évaluation, mais aussi le degré de cette évaluation. La compréhension de cette appréciation nécessite à cet effet, l'exploration de l'environnement de l'adverbe qui la représente dans l'énoncé, et aussi l'idéologie de l'auteur et ses univers de croyance.

Certains adverbes non évaluatifs peuvent exprimer la subjectivité dans certains énoncés, ils sont qualifiés de non axiologique, dont la modalité porte le nom. C'est cette modalité que nous allons à présent étudier.

3. LA MODALITÉ NON- AXIOLOGIQUE

La modalité non axiologique concerne les adjectifs qui n'émettent ni jugement de valeur, ni engagement affectif de la part du locuteur. KERBRAT ORECHIONI, pense à cet effet que les non axiologiques « impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme interne à l'objet support de la qualité et spécifique du locuteur. »⁸⁶. Mais les adjectifs seuls n'interviennent pas ici, SAFINAZ⁸⁷, désigne d'autres unités linguistiques qui énoncent une évaluation non axiologique telles que certains adverbes : "naturellement", "bizarrement", "gravement", "éperdument", "curieusement"...

C'est ainsi qu'à travers les exemples suivants, nous allons voir le fonctionnement de certains adverbes non axiologiques dans notre corpus :

(143) Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que la règle première de tout chef d'un Etat est de veiller *férocement* à ce que les dieux ne soient point secoués de cette léthargie et de limiter leurs dégâts à leurs réactions de dormeurs, ronflement ou tonnerre. p.33.

(144) Chut, écoute les deux derniers, les rossignols *naturellement* : la vérité des rossignols. p.102.

(145) Qu'elle sorte un jour du fourreau, comme cela, et qu'elle la tue toute seule. Moi j'épouserai *tranquillement* Egisthe... Nous te rappellerions. p.86.

(146) Parce qu'il est *rudement* plus beau que toi jardinier. p.14.

Ces adverbes décrivent ou alors dévoilent les complots qui se trament dans le palais d'Agamemnon. Ces complots qui ont pour seuls centres d'intérêts, la quête du pouvoir et la recherche de la vérité. Dans la dernière phrase, ce n'est pas la beauté physique qui est indiquée ici, mais plutôt l'adversité. Car, ce caractère rude revient à Oreste dont il est question, et signifie par conséquent, qu'il est le seul à pouvoir redonner à Electre la force de rechercher la vérité sur la mort de son père, le seul à pouvoir s'opposer à ce mariage entre Electre et le jardinier, union considérée du reste comme un sacrilège.

D'autres adverbes non axiologiques déterminent les événements dans le temps. A titre d'illustration :

(147) Très agréable... *Infiniment* agréable. p.22.

(148) Tu as voulu ne pas avoir *perpétuellement* devant toi le visage de celle qui est ta pire ennemie. p.77.

⁸⁶KERBRAT ORECHIONI, cité par MOUNGA op.cit.

⁸⁷SAFINAZ op.cit., p.139.

(149) Oui, vous êtes *présentement* l'homme le mieux accentué de Grèce. p.141.

Ces adverbess montrent une vision des choses particulières, car dans le premier exemple l'on ne saurait dire que la vie est agréable pour tout le monde, elle pourrait aussi être agréable si tout se passe comme nous le souhaitons dans une durée indéterminée ou jusqu'à la fin. Dans la deuxième phrase, il s'agit de la crainte d'Egiste face à Electre qui possède la vérité sur ses complots et qui pourrait à tout moment le chasser du trône qu'il usurpe depuis fort longtemps. Voilà pourquoi il faut la faire disparaître à tout jamais. Cela se vérifie de plus dans le dernier exemple à travers l'adverbe *présentement* car, le sous-entendu serait que tu règnes à présent sur Argos profite-en parce que les choses pourront bien changer. Plusieurs autres adverbess montrent la haine entre les personnages et le désir de vengeance, exemple :

(150) J'en suis *personnellement* désolé, en raison de la vive estime que je porte aux Théocathoclès, mais la dynastie n'y risquera plus rien, ni l'Etat, ni la ville. p.46.

(151) Rien n'entretient mieux la fixité divine que la même atmosphère égale autour des assassinats et des vols de pain. Je dois reconnaître que sur ce point la justice des tribunaux m'a *abondamment* secondé. p.35.

(152) Si un an tu as serré *obstinément* les lèvres, c'est de peur que ton premier mot ne soit le nom de ta mère. p.123.

(153) J'avais pitié de cet Egiste, cruel, tyran, et dont le destin était de mourir un jour *misérablement* sous tes coups... p.73.

Nous voyons bien ici comment Egiste endosse l'entière responsabilité de ses actes, et de quelle manière il a toujours mis la justice de son côté pour ne pas éveiller les soupçons. Nous avons également la haine d'Electre envers sa mère, et son espoir de voir Egiste mourir sous les coups de son frère Oreste.

Ainsi, les adverbess non axiologiques peuvent être subjectifs dans certains emplois précis. L'une des caractéristiques de ces adverbess est que leur subjectivité est relative. Car, leur contenu peut varier d'un locuteur à un autre. C'est dans ce sens qu'on peut considérer que les marqueurs d'un jugement axiologique ont un contenu intrinsèque ou extrinsèque car, leur valeur est indéterminée en fonction des locuteurs.

4. L'AXIOLOGIE ET LA PRISE DE POSITION DU LOCUTEUR

L'axiologie qui est un jugement de valeur qu'on porte à notre énoncé, elle peut être considérée comme une prise de position discursive par rapport à nos propos. En ce qui concerne le positionnement CHARAUDEAU, affirme que « *le positionnement [correspond] à*

la position qu'occupe un locuteur dans un champ de discussion [et] aux valeurs qu'il défend (consciemment ou inconsciemment) et qui caractérisent en retour son identité sociale et idéologique. »⁸⁸. Car il n'y a pas de comportements sociaux, encore moins de principes moraux extérieurs au sujet, mais des questions existentielles, des responsabilités individuelles et autonomie partielle, qui engagent le locuteur. La modalité en elle-même implique alors une prise de position à travers un jugement de valeur. Si l'on prend l'exemple suivant :

(154) C'est une épée qui pense... Elle pense *tellement* qu'elle est à demi sortie ! p.87.

Il s'agit d'une évaluation quantitative, par conséquent le locuteur fait entendre sa position car, il n'adhère pas à cette logique, à ces pensées diaboliques qui peuvent conduire au meurtre. L'axiologie est donc une modalité fortement expressive de la subjectivité langagière, dans la mesure où elle dispose d'une grande valeur pragmatique. A travers les adverbes que nous avons étudiés ici, nous voyons bien que le locuteur émet son positionnement par rapport à ce qu'il aime ou pas, à ce qu'il apprécie ou n'apprécie pas en fonction de son idéologie.

Dès lors, l'axiologie implique aussi l'éthique dans la mesure où elle engage les principes et les valeurs morales du locuteur, c'est par rapport à ces principes qu'il peut apprécier ou ne pas apprécier un énoncé. C'est pourquoi nous allons voir sa valeur perlocutoire.

4.1- La valeur perlocutoire

Le terme axiologique en lui-même fait déjà appel à l'autre, tout en montrant la volonté ou la tentative du locuteur d'exercer une influence sur autrui. En jugeant l'autre, le locuteur s'attend à un certain comportement de la part de son interlocuteur, il peut donc influencer positivement ou négativement sur ce dernier. GOSSELIN⁸⁹ pense ainsi :

les modalités axiologique sont propres aux jugements de valeur de nature morale, idéologique et/ou légale, qui, quoique orientés vers l'action, conservent un aspect descriptif: ils évaluent le caractère louable ou blâmable de comportement, d'action, et/ou de situations contrôlées par des agents.

Nous constatons alors que le jugement se fait à propos d'un comportement, d'une action ou d'une quelconque situation, ce jugement peut être positif ou négatif. En voici un exemple :

⁸⁸ CHARAUDEAU, cité par KOREN (Roselyne), « Pour une éthique du discours : prise de positionnement et rationalité axiologique », in Argumentation et Analyse du discours, 2008, p.1, URL : <http://www.Revues.Org> consulté le 01 juin 2005.

⁸⁹ GOSSELIN cité par CHARTIER (Jean-François) Et. Alii. "Repérage et classification automatique des énoncés à modalité axiologiques dans les textes", in communications, 2012, URL : <http://www.google.fr>, consulté le 01 juin 2015, p.259.

(155) Vous tombez *bien mal*, reine, aujourd'hui. p.57.

C'est une situation qui est jugée défavorable dans cette phrase, en effet la présence de la reine n'est pas opportune pour le locuteur. L'on pourrait l'interpréter de plusieurs manières : soit le jardinier dissimule son mécontentement et supporte tant bien que mal cette situation embarrassante, soit il exprime ouvertement et amène la reine à comprendre que le moment n'est pas propice pour des reproches, tout en lui promettant une meilleure rencontre etc.

Dans d'autres cas, nous l'avons dit, la modalité peut amener le locuteur à une prise en charge d'un jugement à valeur morale d'une proposition. A ce niveau, le jugement peut consister à attribuer une faute, un vice, une vertu ou un mérite à la personne concernée. CHARTIER⁹⁰ déclare à propos « *c'est un jugement exprimant l'attribution par l'énonciateur d'une faute ou d'un mérite, d'une vertu, ou d'un vice à une agentivité : une personne, un groupe, un comportement, une situation, une manière d'être, une idée, une institution, etc.* » la notion d'agentivité implique le fait que la valeur morale ne peut être accordée seulement si la responsabilité est attribuée à une personne. L'exemple suivant nous permettra d'illustrer ce fait :

(156) Car, selon que c'est l'un ou l'autre, c'est la vérité ou le mensonge qui habite Electre, soit qu'elle mente *sciemment*, soit que sa mémoire devienne mensongère. p.88.

Dans cette phrase le récepteur est libre d'avouer les faits ou de les nier, dès lors le locuteur a pour rôle de porter une accusation sur son récepteur. Ce dernier peut l'admettre ou pas et de cette réaction dépendra son comportement à venir car, il peut décider ou non de changer.

Ainsi nous constatons que la modalité axiologique est fortement connotée subjectivement, et affecte particulièrement le récepteur, elle pourrait même l'amener à changer de comportement. La présence des adverbes exprimant la modalité axiologique et non axiologique est donc indispensable car ils ont une visée discursive particulière et leur suppression peut changer et le contenu de l'énoncé et la réaction attendue de la part du locuteur. Il convient pour nous d'établir le rapport entre la modalité et la subjectivité.

4.2- Modalité et subjectivité

La langue regorge de plusieurs éléments qui participent de l'engagement subjectif du locuteur, ceci à travers des modalisateurs ou parties du discours qui témoignent d'une prise de

⁹⁰CHARTIER, *ibid.*

position subjective du locuteur en ce qui concerne ses propos. La modalité est pour ainsi dire une partie de la subjectivité, elle trouve son fondement dans le langage, c'est pourquoi elle indique les traces de l'appropriation individuelle de la langue. Ceci à l'aide de certaines catégories grammaticales comme les adverbes. La modalité permet de déceler l'attitude du locuteur par rapport à ce qu'il énonce. SAFINAZ, dans le but de montrer l'importance des modalisateurs dans un énoncé affirme « *dans le cas où les marques de subjectivité, qui signalent l'engagement subjectif de l'énonciateur, sont exclues, il est difficile, même impossible, de saisir et de montrer l'attitude du sujet énonciateur.* »⁹¹, autrement dit, sans la présence des modalisateurs dans un énoncé, celui-ci serait dépourvu de toute sorte de vivacité. Reconsidérons l'exemple ci-après :

(157) Qu'elle sorte un jour du fourreau, comme cela, et qu'elle la tue toute seule.
Moi j'épouserais *tranquillement* Egisthe... Nous te rappellerions. p.86.

- ... *Tranquillement*, moi j'épouserais Egisthe...
- ... Moi j'épouserais Egisthe *tranquillement*...
- ... Moi j'épouserais Egisthe...

Ces exemples comportent certes un même adverbe modalisateur, mais les contenus sémantiques varient d'une phrase à une autre. Dans la première phrase, l'adverbe porte sur un élément de la phrase Egisthe, c'est donc le fait de l'épouser qui importe le locuteur quelque soit les moyens, c'est le résultat qui compte. L'adverbe dans le deuxième exemple porte sur toute la phrase, l'idée mise en exergue est la discrétion, en évitant tout le scandale que cela pourrait impliquer. La troisième phrase marque la perfidie, le locuteur épouserait Egisthe pendant que son ennemi serait en train de périr. Le dernier exemple par contre implique une idée réaliste, c'est-à-dire un mariage tout à fait naturel. Alors, tout comme les nuances sémantiques varient d'un exemple à un autre, c'est de la même manière que les intentions communicationnelles varient elles aussi. Les exemples qui comportent la marque explicite du modalisateur visent à anéantir tout effort de la part de l'autre, rien ne peut l'empêcher d'accomplir son acte. Par contre dans la dernière phrase, le contenu peut ne même pas influencer l'autre, car ce dernier pourrait rester indifférent à ces propos.

⁹¹SAFINAZ, op.cit. p.140.

En outre, tout énoncé peut contenir des traces de jugement qui pourrait influencer en même temps sur la structure ou la portée de ses éléments constitutifs, mais aussi sur la réaction du récepteur. Seuls les modalisateurs permettent de porter une précision sur l'intention communicationnelle et la réaction attendue. A cet effet BRUNOT⁹² affirme :

toute phrase porte la marque d'opérations émanant du locuteur, réparties en opérations de jugement, sentiment et de volonté qui, selon les réalisateurs très diverses (ton, jeu de temps, des mots dits "à modalité" ; auxiliaires de mode, compléments adverbiaux, outils lexicaux ; ordre des mots etc.), modalisent ou modifient le réseau des relations grammaticales qui constituent en quelque sorte l'infrastructure de la langue

En d'autres termes, cette évaluation peut varier d'un locuteur à un autre, selon le type de modalisateur.

Nous venons de voir dans ces précédents chapitres comment les adverbes fonctionnent comme de véritables marques de la subjectivité langagière, à travers l'expression de la modalité dans des énoncés de notre corpus. Ces adverbes ont une intention communicationnelle particulière et vise une certaine réaction du récepteur. A présent dans ce dernier chapitre, nous allons voir leur impact dans l'œuvre, voilà pourquoi nous l'intitulerons les adverbes évaluatifs comme stratégie discursive.

⁹² BRUNOT, cité dans " La modalité assertive : faits énonciatifs", op.cit., p.5



**CHAPITRE V : LES ADVERBES ÉVALUATIFS :
UNE STRATÉGIE DISCURSIVE**

Dans ce chapitre, nous voulons montrer l'impact de ces adverbes évaluatifs dans l'œuvre. Nous avons vu à travers les chapitres précédents que les adverbes évaluatifs peuvent amener le récepteur à réagir ou à modifier son comportement en fonction de l'intention communicationnelle. Ils permettent aussi au locuteur de s'affirmer par rapport à la connaissance du monde. L'emploi de ces adverbes a une influence particulière dans l'œuvre. La question que l'on se pose est de savoir pourquoi les adverbes évaluatifs dans *Electre* de Jean GIRAUDOUX. La réponse peut être qu'il s'agit tout simplement d'une stratégie discursive, ou alors que leur emploi récurrent se justifie à travers son idéologie. Présentons d'abord les stratégies discursives mis en exergue à l'aide des adverbes discursifs.

1. LES STRATÉGIES DISCURSIVES

C'est en quelque sorte des procédés d'écriture que l'auteur utilise dans l'œuvre, ayant pour but la persuasion ou le divertissement. Dans tous les cas, ils ont une visée communicationnelle. Comme première stratégie discursive nous allons d'abord retenir l'ironie.

1.1- L'Ironie

Elle exprime une idée en décalage de ce que l'on veut dire exactement. L'ironie est une sorte de raillerie et de moquerie, qui laisse entrevoir le contraire de ce qu'on pense ou de ce qu'on veut faire croire. Aussi d'une certaine manière, la compréhension de l'ironie dans un énoncé passe par son interprétation, mais aussi par des éléments contextuels qui sont extérieurs à l'énoncé lui-même. Citons :

(158) On discutait pour savoir si dans les repas d'invités, on devait servir les volailles sans le foie ou avec le foie. Le cou aussi, *naturellement*. Les femmes étaient enrégées. p.47.

(159) Justement. *Comment* abandonner mon mari, le soir de ma nuit de noces ! p.67.

(160) Je me demande même si tu l'as *jamais* embrassée. p.153.

Le premier nous montre que l'auteur met en exergue l'ignorance culinaire des femmes modernes. L'adverbe "naturellement" traduit implicitement cette ironie car, c'est un adverbe qui marque la modalité épistémique. Il est donc inadmissible que les femmes ne sachent quelles parties de la volaille elles devraient cuisiner ou pas, encore moins le cou. La deuxième nous montre qu'*Electre* veut faire croire à sa mère qu'elle connaît les devoirs d'une bonne épouse, qu'elle n'est pas si naïve comme elle le pense. Dans la deuxième phrase,

Clytemnestre tourne en dérision l'amour d'Electre pour son père. Car, cette dernière aime tellement son père à tel point que Clytemnestre lui demande si cet amour ne l'aurait pas poussé à l'embrasser.

L'ironie cache donc un double signifié latent et patent à savoir : l'implicite et l'explicite. L'implicite repose sur l'intention que le locuteur cherche à dissimuler au moyen d'une antiphrase, tandis que l'explicite laisse transparaître le sens littéral qui trompe le partenaire cible. C'est ce sens littéral qui est tourné en dérision à l'aide de la moquerie et de la raillerie, aussi le locuteur peut toujours avoir la possibilité de se retirer derrière ce sens littéral et de nier ses faits.

Par conséquent, LUBNA HUSSEIN SALMAN⁹³ pense que ce jeu de l'ironie basé sur l'explicite et l'implicite, permet au locuteur d'éviter tout affrontement tout en attaquant indirectement son interlocuteur. Il explique :

l'ironie transgresse la loi de la nécessité. L'une des lois du discours, puisque ce qui est énoncé n'est pas exactement ce qui est caché. En outre, un énoncé ironique ne fournit pas d'explications suffisantes car son but principal est de faire rire par le moindre mot qui masque la vraie signification et la faire passer au moyen de faire entendre. De cette façon, l'ironie transgresse la loi d'exhaustivité.

En d'autres termes, l'ironie masque la pensée du locuteur pour laisser transparaître le contraire de ce qu'il veut dire, c'est une manière de détourner l'attention de son interlocuteur afin de lui faire croire que ce qui a été dit n'avait aucune importance or, c'était effectivement le message réel. SCHOENTJES⁹⁴, insiste sur cette dissimulation du message qui est l'une des conditions de réussite de l'ironie. Il estime qu'« *un langage indirect est dissimulateur et [...] tout en elle doit rester suggestion, allusion. Dès que l'auteur insiste lourdement, il cesse d'être ironique.* ». autrement dit, le locuteur ne devrait pas montrer qu'il attache beaucoup d'importance à ce qu'il dit, sinon cela risquerait de briser le ton et devenir plus sérieux. L'ironie n'est pour autant pas la seule stratégie discursive que nous pouvons repérer dans notre corpus, nous avons aussi l'atténuation.

⁹³LUBNA HUSSEIN SALMAN. L'implicite dans "A la recherche du temps perdu" : étude sur un aspect du discours proustien. Linguistics. Universit_e de Bourgogne, 2013. French. <NNT : 2013DIJOL009>. <tel-00984982>, P.182.

⁹⁴SCHOENTJES,(Pierre), cité par LUBNA HUSSEIN SALMAN, ibid.,p.183

1.2- L'atténuation

L'atténuation permet de diminuer la force ou la violence des propos, il s'agit d'amoindrir l'effet que le message peut avoir sur son interlocuteur. MOUNGA ⁹⁵ considère qu'elle permet de faire paraître « *moins forte* » une expression linguistique, et non de la rendre « *moins forte* », juste pour diminuer son intensité. Voici quelques exemples :

(161) Alors qu'il entre ; il ne nous comprendra pas, *bien que* nous ayons justement à parler des dieux. p.31.

(162) Et elle, n'appelait ni Electre, ni Oreste mais sa dernière fille Chrysothémis, *si bien qu'*Oreste avait l'impression que c'était une autre mère, une mère innocente qu'il tuait. p.176.

(163) Et elle y évitera l'angoisse, le tourment, et *peut-être* le drame. p.58.

Nous voyons ici que dans l'exemple un, le locuteur qui n'est autre qu'Egisthe, craint les dieux parce qu'il a peur que leur colère ne se déchaîne dans sa famille à l'aide de la locution adverbiale "bien que". Dans la seconde phrase, il s'agit plutôt de la culpabilité qu'Oreste ressent pour avoir tué sa propre mère, il essaye juste d'atténuer sa douleur pour ne pas choquer son auditoire. Il ne pouvait pas être plus cruel que cela car, la raison pour laquelle il l'a tué c'est de venger la mort de son père. Mais bien qu'il commette déjà un matricide, il y avait encore cet amour maternel qui l'animait, et il ne pouvait pas se comporter comme un assassin sans scrupule et sans cœur, il éprouvait encore malgré tout de l'affection pour sa mère. Dans le dernier exemple, l'adverbe "peut-être" vient atténuer le scandale et les malheurs qu'Electre pourra endurer ou non, si elle venait à épouser le jardinier.

Au vu de tout ceci, nous remarquons que l'atténuation en elle-même implique déjà l'assertion, elle est tout simplement une stratégie de détour qui consiste à feindre la vérité dans le but d'éviter de choquer ou de blesser plus profondément son interlocuteur. HAILLET déclare à cette idée qu'avec l'atténuation « *il s'agit de restreindre la portée d'un point de vue, d'en donner une représentation "en demi-teinte" en "mettant un bémol" en le faisant apparaître comme "non actuel".* ».⁹⁶

Ainsi, GIRAUDOUX feint à travers l'atténuation de donner des conclusions trop hâtives afin de laisser au lecteur la liberté de juger lui-même les personnages sur les actes qu'ils ont commis dans l'œuvre. Comme autre stratégie discursive, les adverbes évaluatifs jouent sur l'implicite.

⁹⁵MOUNGA op.cit.

⁹⁶HAILLET, cité par MOUNGA op.cit.

1.3- Le jeu de l'implicite

Le dictionnaire de la langue française Le Nouveau Petit Robert donne cette définition de l'implicite « *qui est virtuellement contenu dans une proposition, un fait sans être formellement exprimé, et peut en être tiré par déduction, induction.* ».⁹⁷ L'implicite est donc pour ainsi dire l'idée qui est perçue en arrière-plan dans un énoncé, et de cette manière il n'apparaît pas évident d'affirmer son existence, mais le récepteur peut toujours le localiser à la suite d'un raisonnement. Ce jeu de l'implicite dans l'œuvre cherche à dissimuler la vérité sur le complot d'Egisthe :

(164) Non. Pas encore. Mais c'est Egisthe. Laissez-nous étranger. Egisthe *n'aime pas beaucoup* les visages d'hommes inconnus. p.28.

(165) Et toi aussi, Agathe. Il *ne déteste pas assez* les visages de femmes connues. p.28.

(166) Les prêtres *n'ont pas* su voir *encore* si c'était un gueux ou Jupiter. P.29.

(167) Les prêtres demandent qu'on *ne* leur pose *pas* de question. p.29.

Ces quatre énoncés reposent sur des éléments implicites qui cachent ou dissimulent le contenu communicationnel. Trois d'entre eux contiennent un présupposé et le deuxième un sous-entendu. Le présupposé est un contenu implicite qui est donné dans l'énoncé, tandis que le sous-entendu est celui qui fait appel au contexte de communication. Dans la première phrase, le présupposé est qu'Egisthe déteste les hommes inconnus, car il craint que l'un d'entre eux soit un prince qui pourra tomber sous le charme d'Electre et la demander en mariage. Aussi le deuxième exemple sous-entend que, puisqu'il déteste les hommes inconnus, il supporte encore moins la présence des femmes connues et bavards qui ne peuvent pas garder le secret d'Etat. Le troisième exemple montre qu'il a été demandé aux prêtres de vérifier si le mendiant qui se dirigeait vers le palais était un envoyé des dieux ou un vrai mendiant car, la seule présence d'un dieu au mariage d'Electre pouvait s'avérer scandaleuse. Et dans le dernier exemple, on voit qu'ils n'ont pas été capable de détecter son identité c'est pourquoi ils ne veulent répondre à aucune question.

En clair, l'implicite est une sorte de communication indirecte à travers lequel l'interlocuteur doit disposer d'un certain nombre d'éléments pour le décoder, pour cela il repose sur un mécanisme. Paul GRICE explique ce mécanisme en disant :

⁹⁷Josette REY DEBOVE, Alain REY, Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française Paris : Le Robert, 2006, p.1287.

lorsque quelqu'un parle, on présume qu'il respecte les principes conversationnels ; parfois, on ne peut maintenir cette présomption qu'en faisant une certaine hypothèse : une telle hypothèse permettant de concilier le fait que le locuteur ait dit ce qu'il a dit avec le fait qu'il respecte les principes de la conversation.

En effet, c'est lorsque les principes de communication ne sont pas respectés dans une communication qu'on parle d'implicite, lesquels ont pour but de rendre l'énoncé compréhensible.

La subjectivité telle qu'elle est exprimée à travers les adverbes a une visée communicationnelle. Nous venons de voir les procédés d'écriture qui se cachent derrière cet emploi des adverbes évaluatifs dans *Electre* de GIRAUDOUX. L'auteur utilise des procédés comme l'ironie, l'atténuation et l'implicite pour dissimuler la vérité tout en évitant d'endosser la responsabilité de ses propos. Ces propos servent à attaquer son interlocuteur voilà pourquoi il peut les atténuer pour minimiser la confrontation, ou alors les nuancer à l'aide de l'implicite.

Dès lors la forte présence de ces adverbes dans l'œuvre relève d'une intention de communication. La subjectivité a une fonction de communication et une fonction modalisante. La fonction de communication vise à transmettre un message à l'interlocuteur, à donner une information à la demander, mais la fonction modalisante sert à exprimer la sensibilité éprouvée face à l'histoire et aux événements relatés qui peuvent toucher émotionnellement l'interlocuteur. Toute la présence de ces adverbes se justifie donc sur l'intention de communication, nous nous demandons ce que GIRAUDOUX souhaite précisément nous communiquer ici. C'est sans doute sur cette interrogation que nous allons nous focaliser pour annoncer le prochain titre.

2. *ELECTRE* : ENTRE STRATÉGIES DISCURSIVES ET CONFLITS

Les stratégies discursives mises en œuvre par l'auteur ici, comme nous l'avons dit, ont une visée communicative, c'est son idéologie qu'il voudrait nous faire partager. Certes à travers un discours moral sur le couple, la famille, le pouvoir et bien entendu sur la vérité qu'il cherche à dévoiler au grand jour.

2.1- Le conflit familial

GIRAUDOUX dans *Electre* montre une image sinistre de la famille, une famille déchirée par les conflits, des règlements de compte. MAULPOIX considère pour cela qu'« *Electre* peut

ainsi être ramenée aux proportions d'une "affaire de famille", ou être considérée comme une victoire du tragique sur la tragédie, puisque l'obstination de l'héroïne concentre toute la cruauté de la pièce. ».⁹⁸

La famille est ainsi départagée entre le meurtre d'Agamemnon, qui a été tué par sa femme et aidée par Egisthe, la haine d'Electre envers sa mère et sa soif de vengeance contre les assassins de son père qui ne sont rien d'autres que sa mère et son oncle (Egisthe), l'exil d'Oreste (frère d'Electre) et le matricide commis par ce dernier. L'image qu'il présente sur la famille n'est plus celle basée sur l'union et l'amour filial, mais celle qui est remplie de haine et de mépris. La famille est ternie et c'est l'obstination d'Electre qui la conduira tout droit au tragique. Des exemples avec des adverbes nous permettent de l'illustrer dans l'œuvre :

(168) Je ne le savais pas. C'est là *justement* le cadeau de la nuit. Elle a rejeté ces vérités sur son visage. Je saurai désormais comment font les devineresses. Elles pressent toute une nuit leur frère endormi contre leur cœur. p.112.

(169) *Non*. Je l'ai vue morte. Son cadavre d'avance l'a trahie. *Aucun doute*. Son sourcil était le sourcil d'une femme morte qui a eu un amant. p.113.

Ces exemples montrent macabrement la découverte d'Electre sur les assassins de son père. Il n'y a aucun doute pour cela. Aussi souhaite-t-elle en retour que son frère Oreste tue leur mère tout comme elle voyait son cadavre lui révéler la vérité. Et c'est sa haine qui lui a donné ce cadeau dont elle ne peut se déroger, son frère doit aussi s'armer de la même haine et de la même rancœur pour accomplir son devoir qu'elle lui impose. L'autre conflit que nous allons évoquer ici est celui qui est focalisé sur le couple.

2.2- Le conflit conjugal

L'image que Giraudoux donne sur le couple n'est vraiment pas celui du bonheur et de l'amour bien au contraire, c'est une prison dorée que l'on est obligée de supporter pendant toute son existence pour faire bonne impression. Aussi, être la femme d'un roi n'est pas synonyme de bonheur encore moins la réalisation de ses rêves de jeune fille d'épouser un prince. Le foyer conjugal devient un lieu de séquestration et le lit conjugal un supplice où l'on doit s'offrir en holocauste. En voici quelques exemples tirés dans l'œuvre :

⁹⁸ MAULPOIX (Jean Michel), « Conflit et bonheur chez Jean Giraudoux », in notes sur l'écriture de son théâtre à l'occasion de la parution du "Théâtre complet" de Giraudoux dans "La Pléiade", 1982, <http://www.maulpoix.net/Giraudoux.html>. Consulté le 06 juin 2015.

(170) Depuis mon mariage, *jamais* de solitude, *jamais* de retraite. Je n'ai été dans les forêts que les jours de procession. *Pas* de repos même pour mon corps. Il était couvert toute la journée par des robes d'or, et la nuit par un roi. P.123.

(171) *Oui*, nous sommes toutes là, avec nos maris insuffisants ou nos veuvages. P.128.

(172) Tu choisis *bien* tes amants, Agathe ! Quelle effronterie ! p.136.

Comme nous l'avons dit plus haut, le mariage ne ressemble en rien, ni à un lieu où règne l'harmonie, encore moins l'entente et la paix. Entre ce lit qui se résume en un instrument de damnation, et ce corps qui devient un fardeau, il ne peut régner que trahison et infidélité. Tout se dissimule dans le luxe et les apparences qu'en un moment donné on a du mal à supporter. Clytemnestre a tué son mari parce qu'elle ne supportait plus sa présence, il était à ses yeux un bourreau et non un mari. Au deuxième exemple, Agathe finit par avouer que leur mari ne les convient pas. Voilà pourquoi elle a choisit la voie de l'adultère, pour compenser ce vide et elle choisit ses amants bien à son goût.

Après observation, l'on constate que ce sont les femmes qui se plaignent de leur mari. Lorsqu'elles ne trouvent plus leur compte auprès de leur mari, elles recourent dans les bras d'autres hommes dans le but de retrouver le bonheur qu'elles n'ont pas eu auprès de leur mari. Pour y parvenir, elles sont prêtes à tout même à commettre l'irréparable. On se demande si Clytemnestre a tué son mari pour retrouver sa dignité ou par rancœur.

Les hommes quant à eux, ont une vision des choses bien différente car, ce qui les intéresse c'est le pouvoir et non des relations, bien qu'ils puissent s'en servir pour graver les échelons c'est ce que nous verrons par la suite.

2.3- Le pouvoir

Le pouvoir dans *Electre* de GIRAUDOUX est incarné par Egisthe, il est tellement assoiffé par le pouvoir qu'il n'a pas hésité à faire asseoir son plan machiavélique. Electre qui a été accablé par la mort de son père est finalement condamnée à épouser un jardinier sous l'ordre d'Egisthe, afin de s'assurer que ses enfants ne soient pas de la haute classe. Il a préalablement exilé Oreste et tué Agamemnon, il se voit donc assurer le trône et pour cela il lui faut prendre la veuve du roi pour épouse officiellement car, ils sont déjà amants. Quel plan admirable ! Nous pouvons le vérifier dans l'œuvre à l'aide des exemples :

(173) On dit que vous avez menacé *secrètement* tous les princes qui pourraient épouser Electre. p.54.

On voit clairement qu'Égisthe tenait à dissimuler ses faits, il ne voulait pas qu'Électre épouse un prince de peur que l'un de ses descendant ne vienne revendiquer le trône. Mais malgré tout, ce dernier éprouve un grand attachement pour son peuple. A ces propos Guy BELZANE déclare « *c'est Égisthe, paradoxalement, qui incarne la véritable alternative : littéralement transfiguré, mué en chef d'État prêt à payer le prix de son forfait mais préoccupé du salut de son peuple, il met en lumière, derrière la juste vengeance d'Électre, une volonté de puissance sans limites, et l'intransigeance d'une fanatique.* »⁹⁹.

Dans l'exemple suivant il montre bien qu'il tient à veiller sur son peuple malgré tout ce qui se passe, qu'il s'agisse de la guerre ou de la paix.

(174) Et comme Egisthe penché disait aux meneurs que tout allait *bien*, et que tout désormais irait *bien*, il entendit crier dans son dos une bête qu'on cherchait. p.176.

C'est que le locuteur cherche à rassurer le destinataire et savoir si tout allait pour le mieux, il est inquiet et se fait sans doute du souci pour eux. Même s'il s'avérait qu'il soit mort, il aimerait savoir s'ils vont rester dans l'harmonie même s'il ne reste pas en vie. L'auteur veut aussi nous faire comprendre la quête de la vérité dont il est question ici.

2.4- La quête de la vérité

Électre vient du grec « Elektra », qui signifie « non marié », « la brillante », « la lumineuse »¹⁰⁰, elle est l'incarnation de la justice dans l'œuvre, c'est elle qui fera éclater la vérité. C'est là que réside tout l'humanisme de l'œuvre. MAULPOIX¹⁰¹ pense à cette idée que :

la femme n'est plus tentée par le pur au-delà. Elle joue un rôle de médiatrice et défend l'ordre du monde contre les dieux. Elle n'est pas la figure d'une éducation ou d'une mutation, mais celle d'une morale et d'un accomplissement. L'humanisme de Giraudoux signifie "vivre entre hommes", écartier les fantômes, étouffer les conflits sous la poésie. Tel est le sens ultime du tragique : mener l'humanité à son ordre vital.

Contrairement à la condition de la femme vue plus haut, qui limite cette dernière à l'accomplissement du devoir conjugal, incapable de prendre sa vie en main et de résoudre ses problèmes sans passer d'hommes à hommes, la femme apparaît ici avec une autre image. Elle représente l'instrument salvateur et de libération pour son peuple, elle n'est plus rejetée car, elle est la pièce maîtresse de l'œuvre. En voici quelques exemples :

⁹⁹ Guy BELZANE, « ÉLECTRE, Jean Giraudoux », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 7 juin 2015. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/electre-jean-giraudoux/>

¹⁰⁰ Guy BELZANE, *ibid.*

¹⁰¹ MAULPOIX (Michel), *op.cit.*

(175) Qu'il n'y a plus *présentement* dans Argos, qu'un être pour faire signe aux dieux, et c'est Electre. p.36.

(176) D'autant qu'une fille comme elle, sensible, avec du retard, et coetera, elle se déclarera *sûrement* à la minute où un homme la prendra pour la première fois dans ses bras... Vous les mariez ? p.42.

Il n'y a plus de doute, Electre représente la pureté, voilà pourquoi tout ce qu'elle dit est vrai. L'abondance des adverbes assertifs témoigne de cette vérité, la quête pour enlever tous les doutes est soulevée par les interrogations. Electre est donc le redoutable ennemi d'Egisthe car, elle peut à tout moment faire éclater la vérité qu'elle a prise soin d'enquêter. Il craint donc à cet effet qu'elle ne se déclare si un homme de sa lignée venait à la prendre, et justement elle s'est déclarée dans les bras de son frère. MAULPOIX¹⁰² affirme qu' :

il y a toujours chez Giraudoux un personnage qui se révèle, se "déclare". Il devient une sorte de Christ et porte sa "Passion" dans le cercle des hommes. L'inhumain lui colle au corps. Il est la face obscure de son être double, l'on pourrait dire "métaphorique". Derrière lui, une lumière pointe. Ainsi le veut cet ordre naturel proche de l'imagination et plus puissant que la fatalité. Ce qui précède et ce qui suit le conflit est plus important que le conflit lui-même : c'est le personnage identifié à son langage, c'est l'Homme de l'humaniste Jean Giraudoux.

Electre est donc le symbole de "l'homme humaniste", cet être innocent avide de vérité. La mort l'attire mais tout ce qui l'importe c'est la justice, la vérité.

En outre ce chapitre fait voir comment à travers les adverbes évaluatifs, l'auteur dévoile ses stratégies discursives pour déjouer l'attention de l'interlocuteur ou alors le confronter indirectement. Et en même temps, il révèle le message de GIRAUDOUX, qui est le discours sur la famille, le couple, le pouvoir et la quête de la vérité dans l'œuvre.

¹⁰² MAULPOIX (Michel), Op.cit.



CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous sommes arrivée au terme de notre étude qui a porté sur l'étude des adverbes évaluatifs dans *Electre* de Jean GIRAUDOUX. Cette œuvre nous a permis de dégager la valeur et la portée subjective de ces adverbes, ainsi que leur impact dans l'œuvre.

La problématique qui a motivé nos investigations se repose sur les adverbes évaluatifs en tant que marques de la subjectivité langagière et porteurs de la ténacité du discours, dans ce sens qu'ils sont fortement expressifs et impressifs. Dès lors, nous nous sommes posée la question de savoir si l'emploi de l'adverbe est décoratif dans un énoncé, et s'il peut être supprimé sans que cela n'affecte le contenu sémantique de cet énoncé, en plus nous nous sommes aussi demandée si vraiment on pouvait se passer de l'usage des adverbes dans un discours. En effet, il s'agissait de montrer comment à l'aide de ces adverbes, le locuteur pouvait influencer son interlocuteur, lui transmettre une information. Au vu de la forte récurrence des adverbes évaluatifs dans notre corpus, nous avons déterminé que leur portée et leur valeur d'emploi ne se justifient pas seulement par la place qu'ils occupent dans l'énoncé mais, du fait qu'ils ont une fonction modalisante dans l'énoncé.

Dans l'objectif de répondre aux exigences liées à notre problématique, nous avons procédé à un dépouillement de notre corpus ; ce dépouillement nous a permis de relever 700 (sept cent) occurrences de natures différentes et variables selon les emplois et les expressions. Nous les avons regroupées selon les modalités qu'ils déterminent à savoir : les modalités d'énonciation, les modalités d'énoncés et l'axiologie. L'hypothèse qui sous-tend notre travail est que l'adverbe est une donnée incontournable dans la construction de l'énoncé, son emploi est par conséquent obligatoire dans le discours. Pour vérifier cette hypothèse dans notre corpus, nous avons emprunté à la théorie énonciative telle que développée par Catherine KERBRAT ORECCHIONI, cette démarche a été appuyée par la morphosyntaxe et la distribution. Ceci nous a permis d'envisager un travail en cinq chapitres.

Le premier chapitre a été consacré à l'étude théorique des éléments qui participent de la subjectivité langagière. Dans ce chapitre, nous avons présenté les procédés de subjectivité qui nous ont permis d'analyser l'œuvre *Electre* de GIRAUDOUX. Nous avons déterminé que ces procédés reposent sur certains éléments linguistiques encore appelés subjectivèmes, qui attestent la présence de l'auteur dans un énoncé, parmi ces indices figurent les adverbes. Ce chapitre nous a permis de prendre une posture par rapport à l'orientation de notre travail.

Dans le deuxième chapitre intitulé : la modalité énonciative : les adverbes évaluatifs et communication intersubjective, nous avons vu que les adverbes qui expriment cette modalité permettent d'établir une conversation et de la maintenir selon les différents emplois adoptés, on peut citer : oui, non, comment, pourquoi, les adverbes de négations etc. Le locuteur peut

disposer d'une information dont il a besoin de confirmer ou d'infirmer, ou alors l'interlocuteur peut à son tour lui transmettre une information, que lui aussi peut nier ou affirmer, de ce fait il utilisera les adverbess assertifs. D'autres par contre comme les adverbess interrogatifs, permettent au locuteur de demander une information que l'interlocuteur peut donner ou pas. D'autres encore permettent au locuteur de donner des directives à son interlocuteur. Ces adverbess permettent d'attribuer la véracité à l'énoncé ou plus encore ils rendent l'énoncé crédible. A travers les injonctifs, le locuteur affirme son autorité vis-à-vis de son interlocuteur. Ces adverbess fonctionnent donc comme des procédés inter communicationnels et leur emploi est par conséquent obligatoire dans un énoncé.

Dans le chapitre trois intitulé : la modalité d'énoncé et la mise en valeur des faits énonciatifs, nous avons montré comment les adverbess qui expriment cette modalité portent un jugement de valeur sur les propos qui sont énoncés. Ils permettent au locuteur de s'affirmer par rapport à sa connaissance du monde. Ces adverbess traduisent une prise de position du locuteur par rapport à ce qui est vrai, déterminé, possible, réel ou obligatoire. Nous avons classé ces adverbess selon les trois archétypes modaux de la grammaire traditionnelle qui sont : l'aléthique, l'épistémique et la déontique. Certains de ces adverbess, pour exprimer une valeur modale, avait besoin de s'appuyer sur d'autres éléments de la phrase tels que les verbes modaux, il s'agit du souhait. Les adverbess qui marquent la modalité d'énoncé peuvent exprimer des nuances d'une modalité à une autre selon les emplois. Ils permettent par conséquent au locuteur de nuancer son discours, de ne pas s'affirmer à l'avance et de ne pas porter des jugements précoces sur un fait. Ces adverbess donnent un jugement réflexif sur la pensée du locuteur.

Le quatrième chapitre a été intitulé : de la modalité : un discours axiologique. Il a été question pour nous dans ce chapitre, de montrer que les adverbess évaluatifs de par leur forte expression modale, permettent de porter un jugement de valeur sur des événements racontés. Ce jugement peut alors être favorable ou défavorable et cela dépend de la considération que le locuteur porte à l'endroit de son interlocuteur. C'est dans cette catégorie que l'on range les adverbess affectifs, ceux qui expriment la sensibilité du locuteur, ses émotions, et ses états d'âme face aux événements qu'il relate. On y range les évaluatifs axiologiques (qui traduisent l'appréciation favorable et l'appréciation défavorable), mais aussi certains adverbess qui naturellement ne portent aucun jugement de valeur mais qui, selon le contexte, peuvent exprimer une évaluation, ce sont des évaluatifs non axiologiques. Par ailleurs cette évaluation peut varier d'un locuteur à un autre, aussi leur suppression détourne l'intention communicationnelle et la réaction attendue. Ces adverbess servent à intimider l'interlocuteur.

Le chapitre cinq s'intitule quant à lui : les adverbess évaluatifs : une stratégie discursive. Dans ce chapitre, nous avons montré l'impact de ces adverbess dans *Electre* de Jean GIRAUDOUX. A travers l'emploi de ces adverbess, nous avons mis en exergue la stratégie discursive de l'auteur basée sur l'ironie, l'atténuation et le jeu de l'implicite. Ainsi à l'aide de ces procédés, l'auteur peut dissimuler le message qu'il veut transmettre. En d'autres termes, c'est une stratégie qui vise à manipuler son interlocuteur car le locuteur choisit de ne pas respecter les principes de communication, à cet effet l'énoncé est truffé de présupposé et de sous-entendu marqués par les adverbess. Ce n'est donc pas un fait de hasard si l'auteur a choisi de marquer son œuvre par des adverbess évaluatifs, c'est qu'il a un message à nous transmettre. C'est pourquoi nous avons compris que la forte présence des adverbess assertifs se justifie par la recherche de la vérité que sous-tend l'œuvre, vérité à propos de la mort d'Agamemnon, roi d'Argos. Tandis que le faible pourcentage des appréciatifs est caractéristique des nombreux conflits qui règnent dans l'œuvre.

En outre, notre objectif majeur dans ce travail était de montrer que les adverbess marquent la ténacité et la vivacité du discours car, ils sont fortement expressifs et impressifs. En effet, la présence des adverbess évaluatifs dans un énoncé vient marquer le type de message que le locuteur cherche à transmettre ou à obtenir de son interlocuteur, et aussi de l'attitude que ce dernier doit adopter. Cela revient à dire que le choix des adverbess évaluatifs peut influencer le comportement du récepteur. Le locuteur peut donc feindre sur ses intentions et attaquer indirectement le récepteur, dans le but de l'intimider. Le récepteur peut aussi à son tour influencer ou jouer avec les intentions de son interlocuteur, à travers la réaction qu'il affichera qui pourra être satisfaisante ou pas. Les interlocuteurs peuvent ainsi jouer avec leurs intentions.

Notre démarche nous a aussi permis de constater que les adverbess évaluatifs proviennent de différentes classes d'adverbess, voilà pourquoi ils peuvent exprimer diverses nuances modales. Aussi, un même adverbe peut traduire plusieurs valeurs modales selon le contexte d'emploi. Dans certains cas, ils ont besoin de l'apport des éléments qui les entourent pour exprimer certaines valeurs modales. Ils peuvent de cette manière exprimer l'incertitude la plus totale et en même temps la certitude la plus absolue, cela dépend de la volonté de s'affirmer. Ces adverbess permettent au locuteur de prendre du recul par rapport à ce qu'il énonce et de se décharger de toute responsabilité dans le cas où il ne voudrait pas assumer ses propos ou qu'il aurait des doutes sur un fait.

Par ailleurs, l'emploi des adverbess évaluatifs dans *Electre* nous a permis d'entrer dans l'univers du discours de GIRAUDOUX, à travers l'image qu'il donne de la famille, du

couple, du pouvoir et des valeurs qui lui restent à défendre ici. Valeurs qui reposent sur la justice et l'humanisme qu'incarne le personnage Electre. Il faut donc ainsi évaluer les propos de l'autre s'ils répondent à ces principes, à ces valeurs. Nous comprenons donc que la subjectivité dont est porteur ces adverbess n'est pas une valeur intrinsèque au locuteur. C'est un jugement de valeur que le locuteur porte à l'égard de son énoncé, sa prise de position par rapport à ce qu'il énonce, qui se justifie à travers ses univers de croyances, son idéologie.

De plus, nous avons relevé que ces adverbess, bien qu'ils permettent d'identifier les traces du sujet parlant dans un énoncé (ses prises de position, ses jugements...), ont une valeur pragmatique.

A cet effet, les adverbess évaluatifs participent de la logique du discours car, ils peuvent rendre un énoncé plus crédible, plus compréhensible, mais aussi ils peuvent aussi le rendre plus flou à l'aide des nuances que le locuteur peut apporter. Les adverbess évaluatifs expriment donc la subjectivité de la même manière qu'ils modalisent le discours. Il s'agit d'une part pour le locuteur, d'exprimer ses sentiments, ses intentions, son point de vue, en établissant les liens entre le locuteur et le monde qui l'entoure. Et d'autre part, le regard réflexif que le locuteur jette à l'endroit son énoncé.

A travers ces emplois, l'auteur ne peut feindre d'ignorer les lois du discours qui régissent les principes de la communication, selon lesquels les informations transmises doivent être vraies et non fausses, ces informations doivent être appropriées, compréhensibles etc. une fois que l'un de ces principes se trouvent transgresser, il y a brouillage, et l'effet sera contraire, on peut assister à une mauvaise interprétation de la part du locuteur. Or, dès lors que l'on plonge dans la subjectivité, ces lois peuvent être transgressées, dans la mesure le locuteur cherchera à masquer ses véritables intentions.

L'adverbe est donc indispensable dans un discours, car il détermine la connaissance du monde par son locuteur. Il est obligatoire car, sa suppression dans un énoncé change automatiquement le regard que le locuteur porte à l'endroit de son énoncé. On ne saurait se passer des adverbess dans un énoncé dans la mesure où, nos énoncés seront dépourvus d'une certaine délimitation temporelle, l'on manquerait d'attester notre connaissance des événements relatés, d'apporter une touche intensive à notre évaluation, d'affirmer notre connaissance du monde qui nous entoure. Les adverbess sont fortement connotatifs qu'ils rendent compte d'un grand nombre de valeurs existentielles qui se rapportent à la pensée au point où leur absence dans un discours, le rendrait presque muet. L'adverbe est dans ce cas un élément incontournable dans le discours car, il offre un éventail d'expression par rapport à son affirmation dans un énoncé.

Loin de penser que notre corpus dégage un inventaire exhaustif des adverbes évaluatifs exprimant la subjectivité langagière, nous considérons que l'œuvre *Electre* de Jean GIRAUDOUX nous a permis de voir comment les adverbes évaluatifs se déploient dans l'énoncé en tant que marques de la subjectivité langagière. Leur participation effective dans le processus énonciatif. Les grammaires traditionnelles ont défini l'adverbe du point de vue sémantique, en négligeant sa fonction et sa place dans l'énoncé, or c'est précisément son sémantisme qui fait sa force dans le discours et qui le rend incontournable dans l'usage de la langue. Bien sûr, ils constituent un élément incontournable dans l'énonciation, mais ils ne représentent qu'un élément parmi tant d'autres dans l'expression de la subjectivité langagière.

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS

GIRAUDOUX, Jean, *Electre*, Editions Bernard GRASSET, Paris, 1937.

AUTRES ŒUVRES DE GIRAUDOUX

GIRAUDOUX, Jean, *Amphitryon 38*, GRASSET, Paris, 1929.

Intermezzo, GRASSET, Paris, 1933.

La guerre de Troie n'aura pas lieu, GRASSET, Paris, 1935.

Ondine, GRASSET, Paris, 1939.

OUVRAGES THEORIQUES

- BENVENISTE, Emile, 1974, *Problèmes de Linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- FUCHS, C, et, Le GOFFIC, 1985, *Initiation aux problèmes des linguistiques contemporaines*, 1985, coll. Langue-linguistique-communication, Paris, Hachette
- LANDSHEERE, Gilbert de, *Introduction à la recherche en éducation*, 5^{ème} édition, Paris, Armand Collin-Bourrelhier, 1982.

DICTIONNAIRES

- DUBOIS Jean, Et.alii., *Dictionnaire de la linguistique*. Paris, Larousse, 1980
Version numérique.
- REY DEBOVE, Josette, REY, Alain, *Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris : Le Robert, 2006,

OUVRAGES GENERAUX ET OUVRAGES SPÉCIFIQUES

- ADOPO, François, Et.alii. *ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS (1^{er} cycle du secondaire, 2^{ème} cycle du secondaire)*, premier volume, deuxième

édition revue et corrigée, Agence de la Francophonie (ACCT), Paris, 1997.

- AUSTIN, John Langshaw, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.
- BERRENDONNER (Alain), *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris : Editions de minuit, coll. « propositions », 1981.
- CHARAUDEAU, Patrick, *LANGUE ET DISCOURS : Eléments de sémiotique linguistique (Théorie et Pratique)*, Coll. Langue-Linguistique-Communication, Paris, Hachette, 1983
- Idem, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette éducation, 1992.
- GREVISSE, Maurice, *Le Bon Usage : Grammaire française*, douzième édition refondue par André GOOSSE, DUCULOT, 1988, Paris-Gembloux, 1986.
- Idem, *Précis de grammaire française*, 29^{ème} édition, DUCULOT, Paris, 1990.
- KERBRAT ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.
- WAGNER, R.L., PINCHON, J., *Grammaire du français classique et moderne*, Ed. Revue et corrigée, Hachette Supérieur, 1991.

ARTICLES

"Énonciation." Microsoft Encarta 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.

"La subjectivité dans le langage" URL : <http://w3.gril.univ-tlse2.fr/francopho/lecons/subjectivite.htm>

"Possibilité et impossibilité", <http://www.wikipédia.com>

« Les indices de la subjectivité : les modalités d'énonciation », HTML, [en ligne], URL : https://eadall.univstetienne.fr/claroline/backends/download.php?url=L01vZGFsaXRlcY5wcHQ%3D&cidReset=true&cidReq=SIM_MASTACAN

BELZANE, Guy, "ÉLECTRE, Jean Giraudoux", *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 7 juin 2015. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/electre-jean-giraudoux/>

BORILLO, Andrée, "Les adverbes et la modalisation de assertion" in *Langue française*, n°30, 1973, Lexique et grammaire, PP.74-89 <http://www.persée.org>

- CHARTIER, Jean-François, Et. Al., "Repérage et classification automatique des énoncés à modalité axiologiques dans les textes", in communications, 2012, P.259, URL : <http://www.google.fr>
- DESCLES, Jean-Pierre et ZLATKA GUENTCHEVA, "Énonciateur, locuteur, médiateur dans l'activité dialogique, in Colloque international des Américanistes", Quito, Equateur, juillet 1997. P.1.
- FOESSEL (Michaël), "NÉCESSITÉ", *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 22 mai 2015. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/necessite/>
- KOREN, Roselyne, " Pour une éthique du discours : prise de positionnement et rationalité axiologique", in Argumentation et Analyse du discours, 2008, P.1, URL : <http://www.Revues.Org>
- LUBNA HUSSEIN SALMAN. "L'implicite dans A la recherche du temps perdu : étude sur un aspect du discours proustien". Linguistics. Université de Bourgogne, 2013. French. <NNT : 2013DIJOL009>. <tel-00984982>.
- MAULPOIX, Jean Michel, « Conflit et bonheur chez Jean Giraudoux », in notes sur l'écriture de son théâtre à l'occasion de la parution du "Théâtre complet" de Giraudoux dans "La Pléiade", 1982, <http://www.maulpoix.net/Giraudoux.html>
- RALUCA BALATCHI, "Les déictiques-les subjectivèmes" ? URL : <http://www.google.fr>
- RICANATI, François, " linguistique (du sociologique au cognitif)", in Lucien SFEZ, *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, P.U.F, 1993
- ROBERT MARTIN, "Pour une approche vériconditionnelle de l'adverbe bien", in Langue française. N°88, 1990, Classification des adverbes, P.80-89. <http://www.persée.org>
- SAFINAZ BÜYÜKGÜZEL, "Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur", in Synergies Turquie, n°4, 2011, PP.139-151
- STOAEN, Carmen Stefania, "Les théories de l'énonciation comme fondement de l'approche communicative", in Dialogos, première assise théorique, 2003, P.3 <http://www.google.fr>
- VION, Robert, "Dimensions énonciative, Discursive et Dialogique de la modalisation", in Estudioslinguisticos, Vol. 8, n°15, 2°sem 2007, P.193-224. Université de Provence. UMR 6057 Parole et Langage, P.6-7. <http://www.google.fr>.

MEMOIRES ET THESES

- MANDOU AYIWOUO, Faty-Maryam, *Etude de l'adverbe français dans Amsterdam de Yun Sun Limet : Essai d'analyse Guillaumienne*, mémoire de master, Université de Yaoundé I, 2007/2008
- MEDJO ELIMBI, Solange, *LES ADVERBES D'ARGUMENTATION une étude morphosyntaxique dans Mission terminée de Mongo Béti*, mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé I, 2002/2003.
- NKOTO AKOA, Julien Arthur, *Le mythe d'Electre dans Electre de Jean Giraudoux et Les mouches de Jean Paul Sartre*, Université de Yaoundé I-master 2004.
- ONGUENE ONGUENE, Gilbert, *Etude du personnage Electre chez Jean Giraudoux*, Université de Yaoundé I-master 2005

WEBOGRAPHIE

<http://www.persée.org>

<http://www.google.fr>

<http://www.linx.org>

<http://www.revues.org>

<http://www.wikipédia.com>

<http://www.universalis.fr>

Microsoft Encarta 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES TABLEAUX	iii
RÉSUMÉ	iv
ABSTRACT	iv
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE I : APPROCHE THÉORIQUE DE LA SUBJECTIVITÉ LANGAGIÈRE .	8
1- QUELQUES APPROCHES DE LA THEORIE ENONCIATIVE	9
1.1-Emile Benveniste	9
1.2- Oswald Ducrot et la polyphonie énonciative	10
1.3- Théorie Culiolienne	10
1.4- Catherine Kerbrat Orecchioni et la subjectivité langagière.....	11
2- DISTINCTION SUBJECTIVITÉ/OBJECTIVITÉ.....	12
3- LES PROCÉDÉS DE SUBJECTIVITÉ LANGAGIÈRE.....	13
3.1- Distinction modus/dictum	13
3.2- Les modalisateurs	14
3.3- Modalité et modalisation	15
3.4- Le sujet modal et le support modal.....	16
4. LES MARQUES DE LA SUBJECTIVITÉ DANS L'ÉNONCÉ	16
4.1- L'énonciateur et le destinataire	17
4.2- Les déictiques.....	18
4.3- Les subjectivèmes.....	18
CHAPITRE II : LA MODALITÉ ÉNONCIATIVE: LES ADVERBES ÉVALUATIFS ET LA COMMUNICATION INTERSUBJECTIVE	21
1. FONCTIONNEMENT DES MODALITÉS ÉNONCIATIVES.....	22
2. LES ADVERBES ASSERTIFS.....	23
2.1- Les assertifs proprement dit ou les affirmatifs	24
2.2- Les assertifs quantitatifs.....	26
3.3- Les assertifs négatifs	27
3. L'INTERROGATION ET L'INJONCTION.....	28
3.1- L'INTERROGATION.....	28

3.1.1-	L'interrogation totale	29
3.1.2-	L'interrogation partielle	30
3.1.3-	L'interrogation directe	30
3.1.4-	L'interrogation indirecte	31
3.2	L'INJONCTION	31
4.	MODALITÉS ÉNONCIATIVES ET INTERACTION DISCURSIVE.....	32
4.1-	Les actes allocutifs	33
4.2-	Les actes délocutifs	33
5.	DISTINCTION ENTRE MODALITÉ D'ÉNONCIATION ET MODALITÉ D'ÉNONCÉ	34

CHAPITRE III : LA MODALITÉ D'ÉNONCÉ ET LA MISE EN VALEUR DES FAITS ÉNONCIATIFS 36

1.	L'ALÉTHIQUE	37
1.1-	La probabilité	38
1.1.1-	Le doute	38
1.2-	L'éventualité	38
1.3-	La sporadicité	39
1.4-	La possibilité	40
1.4.1-	La contingence	40
1.4.2-	La capacité	41
1.5-	L'impossibilité.....	41
1.6-	La nécessité	42
2.	L'ÉPISTÉMIQUE.....	43
2.1-	La certitude.....	43
2.1.1-	Le contestable	44
2.2-	L'aveu.....	44
2.3-	L'évidence	45
2.4-	L'acceptation/refus.....	45
2.5-	Le souhait	46
3.	LA DÉONTIQUE	47
3.1-	L'obligation.....	48
3.1.1-	L'obligation externe.....	48
3.1.2-	L'obligation interne	49
3.2-	L'interdit.....	49
3.3-	La permission	50
3.4-	Le facultatif	50

CHAPITRE IV:LES ADVERBES ÉVALUATIFS : UN DISCOURS AXIOLOGIQUE 52

1.	LA MODALITÉ AFFECTIVE.....	53
----	----------------------------	----

2.	LA MODALITÉ AXIOLOGIQUE.....	54
2.1-	Les appréciatifs favorables.....	55
2.2-	Les appréciatifs défavorables.....	56
3.	LA MODALITÉ NON- AXIOLOGIQUE.....	58
4.	L'AXIOLOGIE ET LA PRISE DE POSITION DU LOCUTEUR.....	59
4.1-	La valeur perlocutoire.....	60
4.2-	Modalité et subjectivité.....	61
CHAPITRE V : LES ADVERBES ÉVALUATIFS : UNE STRATÉGIE DISCURSIVE		
.....		64
1.	LES STRATÉGIES DISCURSIVES.....	65
1.1-	L'Ironie.....	65
1.2-	L'atténuation.....	67
1.3-	Le jeu de l'implicite.....	68
2.	ELECTRE : ENTRE STRATÉGIES DISCURSIVES ET CONFLITS.....	69
2.1-	Le conflit familial.....	69
2.2-	Le conflit conjugal.....	70
2.3-	Le pouvoir.....	71
2.4-	La quête de la vérité.....	72
CONCLUSION GÉNÉRALE.....		74
BIBLIOGRAPHIE.....		80
TABLE DES MATIÈRES.....		84